

41^e Rencontre Ipse à Lisbonne les 23 et 24 avril 2015

Foliocollection 1^{ère} Partie

Les acteurs de la protection sociale en Europe face aux grandes mutations de ce XXI^e siècle

- ALLOCUTIONS DE BIENVENUE
- PREMIÈRE SESSION
- DEUXIÈME SESSION



L'institut de la protection sociale européenne Ipse **en coopération avec son adhérent** l'association mutualiste portugaise Montepio Geral



L'Ipsse tient à remercier Lusitania, société filiale du Groupe Montepio, pour leur accueil remarquable et leur soutien précieux apportés à l'organisation de cette 41^e Rencontre Ipse et au premier chef José Alberto Pitacas, directeur à l'association mutualiste Montepio Geral et administrateur de l'Ipsse.



L'institut de la protection sociale européenne Ipsse **en coopération avec son adhérent** l'association mutualiste portugaise Montepio Geral



Lieu de la 41^e Rencontre Ipse :
Auditorio António Costa Leal – Edifício Lusitania . Rua do Prior, 6 (Lapa), Lisboa

SOMMAIRE - 1^e partie

Allocutions de bienvenue

Carlos Beato , Administrateur du Montepio Geral	5
João Faria , Chef de Secteur, Bureau de la Commission européenne au Portugal	7
Jean-Marie Spaeth , Président de l'Ipsse	8

Les enjeux de la 41^e Rencontre Ipse

Dominique Boucher , Délégué général de l'Ipsse	9
---	---

Première session : Vers un nouveau Big Bang en Europe ?

Une crise géopolitique inédite aux confins du continent,
les enjeux du Traité de libre-échange transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis (TTIP)

Pierre Defraigne , Directeur exécutif de la fondation de Madariaga Collège d'Europe	11
---	----

L'institutionnel ne répond plus

Jorge de Sá , Président du Ciriec portugais et Vice-président du Ciriec international	15
--	----

Une société éclatée et recomposée

Manuel Carvalho da Silva , Professeur à l'Université de Lisbonne	21
---	----

Débat avec les participants

Deuxième session : Les nouvelles frontières du vivre ensemble et de la protection sociale

Big Data, numérique, digital, réseaux sociaux : quelle socialisation ?

Marc Dupuis , Directeur métier associé d'Optimind winter	29
---	----

Des droits à la protection sociale en itinérance

Jan Cremers , Chercheur à l'Institut des études avancées sur le travail d'Amsterdam (AIAS)	33
---	----

Expressions des partenaires sociaux portugais

Ana Vieira , Secrétaire générale de la CCP (patronat)	37
Catarina Albergaria , Responsable Protection sociale de l'UGT	40

Débat avec les participants

Allocutions de bienvenue



Carlos Beato

Administrateur du Montepio Geral

C'est avec grand plaisir que nous accueillons la 41^{ème} Rencontre de l'Ipsé. Comme vous le savez, c'est la quatrième fois que cette réunion se tient à Lisbonne, d'abord en 1996, puis en 2000 et 2007.

Lors des réunions précédentes, Montepio Geral était également présent et a toujours collaboré d'une manière plus ou moins active. Mais cette fois-ci, la situation est spéciale et assez différente car, depuis 2013, nous faisons partie de l'Ipsé comme membre adhérent,

« depuis 2013, nous faisons partie de l'Ipsé comme membre adhérent, ce qui nous honore considérablement, mais nous responsabilise aussi »

ce qui nous honore considérablement, mais nous responsabilise aussi. Nous avons ce lien, cette proximité, cette représentation, à travers le Professeur José Alberto Pitcas, qui a toujours été un lien important entre l'Ipsé et Montepio Geral.

Cette rencontre se tient dans l'auditorium qui porte le nom « António Costa Leal », président du Conseil d'administration de Montepio Geral de 1989 à 2003. António

« Parallèlement à une apathie et à une anomie sociale croissante, il y a de nouveaux mouvements, de nouvelles formes d'organisation et de nouveaux participants qui apparaissent »

Costa Leal a été à la tête de la croissance et de la modernisation de Montepio. Son action et intervention sont une référence pour notre institution, ainsi que pour le mutualisme et l'économie sociale portugaise. Il convient de noter, par simple curiosité, qu'en 1990, notre mutualité, Montepio Geral, n'avait qu'environ 18 000 membres. Comme résultat de cette croissance, de ce chemin que nous avons parcouru visant l'affirmation de ces valeurs, mais aussi la modernisation de cette institution, nous avons

« Nous vivons aussi à une époque où l'emploi est intermittent et précaire, où les revenus du travail sont insuffisants, ce qui entraîne le risque de pauvreté, de chômage de longue durée, avec peu d'allocations »

aujourd'hui plus de 600 000 membres. Nous sommes la plus grande association mutualiste portugaise, la plus grande association

de la Péninsule Ibérique et l'une des plus importantes en Europe.

Mesdames et Messieurs, le thème de cette réunion est très opportun et important : les acteurs de la protection sociale face aux grandes mutations du XXI^e siècle. Comme vous le savez, nous vivons à une époque de grande complexité. Notre société est de plus en plus fragmentée et difficile, avec une diversité et mobilité croissantes.

Parallèlement à une apathie et à une anomie sociale croissante, il y a de nouveaux mouvements, de nouvelles formes d'organisation et de nouveaux participants qui apparaissent. La révolution technologique et les réseaux sociaux ont, d'autre part, de plus en plus d'impact sur notre vie quotidienne.

Nous vivons un temps d'interdépendances diverses et multiples à différentes échelles, allant du local au mondial. Les processus de prise de décision deviennent ainsi de plus en plus difficiles et complexes. Nous vivons à une époque dominée par l'éphémère, le superficiel, l'actualité du jour, le très court terme, et presque uniquement par l'immédiat. Enfin, nous vivons un temps de crise, de multiples crises, soient-elles financière, économique, sociale, politique, voire même culturelle. Nous vivons à une époque marquée par la pauvreté persistante, par un chômage massif, notamment chez les jeunes. Nous vivons un temps d'intensification des inégalités sociales.

Au long des dernières décennies, il y a eu beaucoup de changements sociaux, économiques et culturels qui ont conduit à de nouveaux risques sociaux et à de nouveaux groupes de bénéficiaires auxquels il faut donner une réponse. Par exemple, au Portugal, selon les données de 2011, environ 12% de la population résidente et 60% de la population âgée vivait seule. En ce qui concerne le changement de la structure familiale, il y avait environ 480 000 familles monoparentales, dont 86% comprenaient des mères et leurs enfants.

Nous vivons aussi à une époque où l'emploi est intermittent et précaire, où les revenus du travail sont insuffisants, ce qui entraîne le risque de pauvreté, de chômage de longue durée, avec peu d'allocations. Un

« Les réponses passent par un État social renouvelé, plus solide, plus solidaire, soutenu par le renforcement des relations entre l'État, c'est à dire l'administration publique, et les organisations de protection sociale »

sont à la baisse. Un temps de maladies chroniques et gériatriques. En bref, un temps qui n'est pas facile.

Les réponses passent par un État social renouvelé, plus solide, plus solidaire, soutenu par le renforcement des relations entre l'État, c'est à dire l'administration publique, et les organisations de protection sociale. Il faut une protection sociale solidaire, dans le contexte d'un partenariat public et social stratégique, générateur d'efficacité et d'efficience et qui permette l'ajustement des politiques publiques aux spécificités des contextes locaux.

« il est essentiel de défendre et de promouvoir une protection sociale solidaire, attentive, inclusive »

Chers participants, nous connaissons également un moment d'espoir qui favorise la participation, le dialogue, l'engagement et la responsabilité. Pour ce faire, il est essentiel de défendre et de promouvoir une protection sociale solidaire, attentive, inclusive par rapport à des phénomènes nouveaux, plus protagoniste en matière d'innovation sociale, qui stimule le lien social et le sentiment d'appartenance collective, ainsi que le respect de l'individualité de chacun d'entre nous. Dans ce contexte, les organisations mutualistes et paritaires, ainsi que d'autres organisations de protection sociale, fondées sur le principe de la solidarité, ont un rôle important à jouer dans la quête de nouveaux chemins et de nouvelles pratiques, de préférence plus mobilisateurs. Ces organisations ne peuvent pas être envisagées uniquement selon une perspective

« les organisations de protection sociale solidaire doivent renforcer leur rôle et leur intervention sociale, individuellement et collectivement, en tirant parti des synergies et en créant, de façon partagée, des solutions innovantes, efficaces qui répondent à l'actuelle complexité des problèmes sociaux »

accessoire et instrumentale, comme un palliatif à utiliser dans des situations d'urgence sociale. Elles doivent plutôt être perçues comme un élément important car elles valent pour elles-mêmes, elles ont une dimension plurielle - économique, sociale, culturelle et même civique - et représentent un besoin social effectif et permanent. Ces organisations partagent des valeurs, des principes et des logiques qui favorisent la solidarité et l'intérêt général. Elles sont une composante clé du tis-

su social et du capital social. Elles sont également un facteur de durabilité sociale, économique et financière, ainsi que de cohésion sociale et de démocratie. Leur action a, comme vous le savez, un impact économique et social majeur. Elles créent des emplois directs et indirects, elles développent les économies locales, elles établissent des liens sociaux, elles génèrent la confiance et la sécurité, elles créent le bien-être individuel et collectif, elles favorisent une citoyenneté active et responsable. En outre, ces organisations ont une utilité sociale. Elles donnent plus de force à une action décentralisée, qui est à l'écoute des besoins des gens et qui est plus proche des communautés locales, permettant une gestion plus transparente, plus participative, plus efficace et plus rigoureuse des ressources disponibles. Elles ont donc leur rôle dans l'accomplissement, pour tous, du droit à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale, en bref, du droit à une vie de plus en plus digne et heureuse.

Ainsi, les organisations de protection sociale solidaire doivent renforcer leur rôle et leur intervention sociale, individuellement et collectivement, en tirant parti des synergies et en créant, de façon partagée, des solutions innovantes, efficaces qui répondent à l'actuelle complexité des problèmes sociaux. Par conséquent, il est important de promouvoir la création de plates-formes ou de réseaux d'organisations qui sont l'espace idéal pour réfléchir sur les questions sociales, avoir plus de visibilité, coordonner les positions auprès des pouvoirs publics, mettre en commun les connaissances, l'expérience et les ressources, organiser une action collective, mener à bien des projets communs ou complémentaires. Il s'agit d'une attitude et d'une façon d'être nécessaire et possible, mais aussi d'une condition de l'existence et de la durabilité de la mission des organisations de protection sociale solidaire.

Permettez-moi de terminer ces quelques mots en citant un grand poète portugais, Luís de Camões :

« Changent les temps et changent les désirs,

Et change l'être et change la confiance ;

Tout l'univers est fait de changement,

Prenant toujours des qualités nouvelles. » ■



João Faria

Chef de Secteur, Bureau de la Commission européenne au Portugal

En premier lieu, j'aimerais saluer le Président Jean-Marie Spaeth et Dominique Boucher et les remercier pour leur invitation à cette 41^{ème} Rencontre Ipse.

Je pense que le dialogue social est vraiment au cœur de la construction européenne. Il l'est depuis le début. Je pense ne pas me tromper en disant qu'il a été lancé en 1985, et 30 ans après, la nouvelle Commission européenne du Président Jean-Claude Juncker a mis un accent particulier sur le besoin de renouveler ce dialogue social.

« Je pense que le dialogue social est vraiment au cœur de la construction européenne. »

Jean-Claude Juncker a mis en exergue deux points que j'aimerais évoquer. D'abord, il a affirmé qu'il ne suffisait pas que les pays européens ou les Etats membres aient un triple A financier mais il fallait aussi avoir un triple A social pour renouer avec une croissance durable. En

« il fallait aussi avoir un triple A social pour renouer avec une croissance durable »

outre, le Président de la Commission européenne a avancé une idée peu

commune à l'époque, à savoir le besoin d'analyser non seulement l'impact financier et environnemental, mais aussi l'impact social des mesures adoptées dans le cadre des institutions européennes. Un objectif qui est d'autant plus important lorsqu'on pense aux programmes d'austérité qu'ont été mis en place.

Cette Commission a donné un nouveau départ au dialogue social et dans ce cadre l'initiative de l'Ipsse est évidemment la bienvenue. Les défis qui sont devant nous sont énormes. Au fond, il s'agit de ne pas perdre le modèle social européen, qui est un des fondements du modèle européen.

Pour conclure, j'aimerais faire une parenthèse sur le fait qu'il y a deux ou trois ans, une publication de la Banque Mondiale parlait précisément du volet social du modèle européen comme de l'un de ses principaux attraits, tout en avertissant sur la difficulté à concilier les caractéristiques du modèle social européen avec les défis de la globalisation. C'est au fond la principale question : comment s'adapter à un monde en changement, sans perdre les caractéristiques essentielles qui font de notre modèle un modèle pour lequel il vaut la peine de se battre ? C'est notre plus grand défi. ■



Jean-Marie Spaeth

Président de l'Ipsé

« La protection sociale européenne a été forgée dans l'Europe après la deuxième Guerre mondiale sous le signe de la liberté et de la démocratie »

Je souhaite remercier Monsieur Carlos Beato, qui nous a accueillis en exprimant ses fortes convictions, et Monsieur João Faria pour la vision de la nouvelle Commission européenne sur le dialogue social et les défis qu'il faut relever. Merci également au Montepio, avec

qui nous avons construit et co-organisé cette rencontre, qui, j'en suis sûr, sera une grande réussite, par la richesse des

apports, des débats et des perspectives qui émergeront au fil des tables rondes. Je tiens donc à remercier tous les intervenants.

La protection sociale est en question face aux grandes mutations du XXI^e siècle. La mondialisation, la globalisation, les mutations technologiques, les évolutions de la communication, les mutations dans les champs de la culture et du savoir, avec une accélération de ces sa-

« Il faut convaincre et mobiliser sans relâche nos concitoyens que le progrès des sciences est au service des hommes et qu'il n'y a pas de progrès du vivre ensemble sans la solidarité consciente, consentie et responsable »

voirs et une utilisation de plus en plus fine de ces connaissances. Quelle finalité ont tous ces changements ? Sont-ils destinés à servir l'intérêt du plus grand

nombre ou sont-ils à destination de quelque uns ou des petits groupes ? Voilà la question qui se pose.

La protection sociale européenne a été forgée dans l'Europe après la deuxième Guerre mondiale sous le signe de la liberté et de la démocratie. Elle fait partie intégrante du modèle social européen, du rapport entre l'économie et l'homme, de la recherche permanente du bien-être et du bonheur pour le plus grand nombre. La protection sociale fondée sur la solidarité intergénérationnelle entre bien-portants et malades entre chargés de famille et non, financée par des prélèvements obligatoires. Comment ce modèle, qui s'appuie sur des partis démocratiques républicains et sur l'engagement des acteurs sociaux, résistera-t-il en s'adaptant aux évolutions que j'ai évoquées plus haut ? Bien évidemment, pas en se repliant sur soi-même ou sur le plus petit dénominateur commun d'un Etat un d'un groupe.

Si cela est évident pour nous, la question qui nous est posée aujourd'hui, est quelles sont les arguments et les propositions les mieux adaptées pour convaincre et mobiliser sans relâche nos concitoyens que le progrès des sciences est au service des hommes et qu'il n'y a pas de progrès du vivre ensemble sans la solidarité consciente, consentie et responsable. Cette ambition implique un projet et une vision, surtout pour les plus jeunes. Cela est l'enjeu de nos deux jours, c'est un des enjeux des entreprises du social dont nous sommes acteurs, et également de l'ensemble de l'économie sociale. ■

Les enjeux de la Quarante et unième Rencontre Ipse



Dominique Boucher

Délégué général de l'Ipsé

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la 41^e Rencontre Ipse à Lisbonne au moment où votre beau pays fête le quarante-unième anniversaire de la Révolution des Œillets.

Le fait de fêter ces deux anniversaires ensemble symbolise bien les liens très forts que l'Ipsé entretient depuis plus de vingt ans avec le Portugal. En effet, nous en sommes à la quatrième Rencontre que nous organisons avec nos amis et partenaires du Montepio Geral et nous nous réunissons aujourd'hui dans la salle portant le nom du Président du Montepio qui nous a accueilli à Lisbonne il y a tant d'années, António Costa Leal. Cervantès me disait-il « A Lisbonne on n'y vient pas, on y revient ! ».

1^e session

Cette rencontre va commencer par une première session animée par Ana Sousa Dias, une grande journaliste portugaise et une compagne de route de l'Ipsé qui est rédactrice en chef adjointe du grand quotidien de référence portugais *Diário de Notícias*.

Notre ami **Pierre Defraigne**, qui a été chef de cabinet de Pascal Lamy lorsque ce dernier était commissaire européen au commerce, et qui est actuellement le directeur du Centre Madariaga au Collège d'Europe, va nous présenter le premier thème : « Une crise géopolitique inédite aux confins du continent, les enjeux du TTIP ».

En effet, notre continent se trouve au centre d'une crise géopolitique, avec de nouveaux équilibres qui se dessinent au niveau global et des conflits qui perdurent à ses portes, je pense notamment à l'Ukraine. Nous constatons également dans certains pays un retour du terrorisme, alors que les questions économiques et migratoires contribuent au déchirement au sein de l'Union européenne. Pierre Defraigne va nous livrer son opinion sur ce fameux traité transatlantique sur lequel l'Ipsé a beaucoup travaillé. En effet, la Commission Synergie de l'Ipsé a invité deux experts de la Plateforme européenne des assurances sociales (ESIP) et de l'Association internationale de la Mutualité (AIM), qui nous ont démontré que ce traité pourrait atteindre le régime de base de la sécurité sociale. D'ailleurs, les mutualités belges dans leur ensemble, ont publié un communiqué de presse très clair à ce sujet.

Le TTIP peut être un instrument de libre-échange à priori intéressant mais qui pourrait aussi remettre en cause beaucoup d'aspects de la vie démocratique européenne, ainsi que de la vie des entreprises et des institutions.

Dans un second temps, nous allons nous intéresser à la crise de confiance à l'égard du politique. **Jorge de Sá**, président du *Ciriec*, un organisme qui promeut le secteur public et l'intérêt général dans le monde, va agir en politologue et en pédagogue pour tenter d'expliquer cette crise et la montée des populismes dans certains pays. Le Portugal est peut-être encore immunisé par rapport à cela, mais il faut dire que la cure d'environ 50 ans de salazarisme vaccine pendant quelque temps, alors que d'autres pays plus au nord du Portugal semblent oublier ces pages de l'histoire. Comment répondre et fournir une alternative à cette crise de confiance qui n'affecte pas seulement le politique mais aussi la sécurité sociale dans son ensemble et les partenaires sociaux ?

La première session va se clôturer par l'intervention de **Manuel Carvalho da Silva**, professeur à l'université Lusófona de Lisbonne, spécialiste des questions de l'économie sociale et ancien secrétaire général de la Confédération Générale des Travailleurs Portugais (CGTP). Manuel Carvalho da Silva va nous faire part de son analyse sur cette société qui est en proie au doute, créant des exclusions importantes, des catégorisations et du communautarisme, en essayant de répondre à ces questions tout en gardant nos objectifs de solidarité.

2^e session

La deuxième session sera présidée par **Fernando Ribeiro Mendes**, président de l'*INATEL*, un grand organisme portugais qui à la fois s'occupe de la culture, des œuvres de vacances et de l'audiovisuel.

Marc Dupuis, directeur associé d'Optimind Winter, aura la tâche de décrypter les transformations engendrées par le Big data. Nous allons nous interroger sur la place de la personne dans ce nouveau monde : est-elle encore prioritaire ? Quel type de nouvelle solidarité pouvons-nous construire en fonction de ces évolutions technologiques ?

Ensuite, **Jan Cremers**, chercheur à l'Institut des études avancées sur le travail d'Amsterdam, ancien député européen et ancien secrétaire général de la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois, nous illustrera le thème du détachement des travailleurs, un sujet étroitement lié à la sécurisation des parcours professionnels.

Cette deuxième session se terminera par l'intervention des partenaires sociaux portugais, avec la présence de Ana Vieira de la Confédération du commerce et des services du Portugal (CCP) et de nos amis de l'Union Générale des Travailleurs avec **Catarina Albergaria** (UGT).

3^e session

La troisième session, qui a pour objet les « Acteurs sociaux requalifiés », sera animée par **Jean Lapeyre**, membre du Conseil d'orientation de l'Ipsé et ancien Secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Fernando Marques de la CGTP va nous présenter la situation de la protection sociale dans le cadre des politiques d'austérité.

Ensuite, un chercheur de l'Université de Coimbra, **João Carlos Loureiro**, nous parlera de la manière dont on peut appréhender en termes d'universalité et d'indivisionnalisation les nouveaux périmètres de la sécurité sociale et de l'assurance sociale.

Avec **Jean-Marc Laasman**, de la mutualité socialiste belge *Solidaris*, nous allons voir comment les organismes qui gèrent la protection sociale répondent à ces défis et mutations du XXI^e siècle.

Enfin, nous aurons le plaisir d'entendre l'intervention de **Maria Helena André**, du Bureau international du travail (BIT), qui est députée à l'Assemblée da República et qui a été Ministre du travail et de la Solidarité sociale au Portugal, ainsi que Secrétaire générale adjointe de la CES.

4^e session

Après avoir dressé un constat et avoir analysé les différentes expériences lors des trois premières sessions, la quatrième session, plus prospective, permettra d'avancer des pistes de réflexions et des axes d'actions. **Edmundo Martinho**, un grand économiste portugais membre de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), aura la tâche d'animer cette session sur le

partenariat entre les entreprises de la protection sociale solidaire.

Pedro Bleck da Silva, du *Montepio Geral* et président du groupe de travail « mutualité » de l'Association internationale de la mutualité (AIM), va nous expliquer précisément comment cette coopération peut exister. Une des modalités possibles de cette coopération est le lobbying, qui par ailleurs est l'un des rôles de l'AIM et de l'Ipsé. Lorsqu'on parle de lobbying, il ne s'agit pas seulement de promouvoir des valeurs mais aussi d'occuper une place, car les valeurs sont la conséquence des actions. Il est donc nécessaire d'avoir des instruments qui nous permettent d'agir ou tout du moins faire en sorte qu'on ne nous n'empêche pas d'agir. Cette coopération concerne également la question de la construction de la mutualité européenne qui est un peu « l'arlésienne » dans le sens où c'est souvent « presque demain » qu'elle va être mise en place.

A ce titre, nous avons un bel exemple avec Luc Roger qui est le directeur de la coopérative européenne Fondo Salute. Pourquoi une coopérative européenne alors qu'elle est une mutuelle ? Etant donné que le statut de la mutuelle européenne (SME) n'existe pas, ils se sont emparés du statut de la coopérative européenne qui existe, et à travers cette juxtaposition, ils ont préfiguré l'organisation d'une mutuelle européenne entre le groupe Harmonie mutuelles et une mutuelle italienne, Cesare Pozzo.

Enfin, grâce à **Jean-Philippe Poulnot**, directeur des partenariats politiques du groupe UP, nous allons voir un exemple d'un groupe qui agit en transfrontalier. En effet, UP existe au Portugal, en France, en Belgique et dans d'autres pays européens. Comment ont-ils réussi à monter ce réseau européen qui fonctionne avec des statuts différents selon les pays ?

Quant aux remarques conclusives, elles seront confiées à **Gabrielle Clotuche**, membre du Conseil d'orientation de l'Ipsé et actuaire, qui a été la directrice de la protection sociale à la Commission européenne et la directrice de la sécurité sociale pour l'Etat fédéral belge, et à **Otto Kaufmann**, président de la Commission Europe de l'Ipsé et chercheur au Max-Planck-Institut.

Je vous souhaite de bons travaux, avec la conviction que les présentations des différents intervenants, les échanges et les débats de cette 41^e Rencontre Ipsé nous permettront de pousser encore davantage nos réflexions sur ces problèmes et d'identifier des pistes d'actions communes. ■

PREMIÈRE SESSION : Vers un nouveau Big Bang en Europe ?



Pierre Defraigne

Directeur exécutif de la Fondation Madariaga–Collège d'Europe

Une crise géopolitique inédite aux confins du continent, les enjeux du Traité de libre-échange transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis (TTIP)

Je suis très heureux de me retrouver à Lisbonne dans le cadre de cette 41^e Rencontre Ipse. Je n'ai pas la verve de Dominique Boucher, donc je risque de moins vous amuser.

Peut-être s'est-il éveillé chez vous des réactions, que j'espère très profondes, sur la nécessité de prendre conscience des changements du monde et de donner une réponse européenne à ces changements, car

« avec la globalisation se termine une rente occidentale sur le reste du monde qui a duré deux siècles »

il en va finalement de notre modèle et je dirai même de l'autonomie de l'Europe. Si je devais résumer mon propos, je dirais simplement qu'avec la globalisation se termine une rente occidentale sur le reste du monde qui a duré deux siècles. Cette situation tout à fait nouvelle, qui touche immédiatement au cœur de la distribution de la richesse et des revenus à l'intérieur de l'Europe, touche également les systèmes de protection sociale. Cette situation nous avons le choix de l'aborder de trois manières : soit, celle qui prévaut actuellement, la compétition entre Etats européens, orchestrée par l'Allemagne et à laquelle la France se prête dans une course à la compétitivité mercantiliste qui franchement

« j'estime que l'accord commercial transatlantique est un énorme danger pour l'Europe »

n'annonce rien de bon, puisque l'histoire nous dit que le mercantilisme mène à l'impasse et l'impasse au conflit. Deuxième réponse, encore plus dangereuse, est une alliance asymétrique avec les Etats-Unis. J'ai fait mes études en partie aux Etats-Unis, j'y ai passé deux ans, et je suis sans problèmes avec l'Alliance atlantique. Je suis même plutôt pour l'économie de marché et pour la libéralisation des échanges. Malgré cela, j'estime que l'accord commercial transatlantique est un énorme danger pour l'Europe. A dire vrai, je pense que cela signifie la fin pour l'Europe. Je suis venu à Lisbonne pour vous convaincre de cela et pour vous amener à conclure qu'une troisième voie est possible, même si elle est très difficile. Il s'agit de

l'Europe elle-même, mais non plus d'une Europe-marché mais d'une Europe-projet. Quand j'entends parler de l'Europe sociale, je sors toujours mon revolver comme Goebbels le sortait quand il entendait le mot « culture ». Evidemment c'est un des grands mythes : l'Europe sociale ne progresse pas car on en parle mais on n'en fait pas. L'Europe sociale est toute autre chose.

1 - La « globalisation » et ses effets

La globalisation est un phénomène à la fois stratégique et géopolitique, mais avant tout économique. L'acteur sans « drame » de la globalisation est la firme globale, à savoir la firme qui, à la différence des multinationales que nous avons connues jusque dans les années 1980, segmente sa chaîne de production et distribue ses segments dans l'ensemble du monde de manière à minimiser ses coûts et à maximiser ses profits. Il s'agit donc de la logique de la chaîne à valeur ajoutée qui rend compte du phénomène de la firme globale et de la globalisation qui en est la conséquence immédiate. Pourquoi est-ce la conséquence immédiate ? Parce que cette manière de fragmenter et distribuer la chaîne de production va amener les pays à s'efforcer dans leurs stratégies de développement à entrer dans cette chaîne de production et donc à se prêter à la concurrence que la firme globale va organiser entre pays. Le pays qui a le mieux saisi l'opportunité représentée par la chaîne globale de valeur est la Chine. Lorsque la Chine est entrée dans ce système, tout a basculé. Elle s'est emparée de cette possibilité et a ajusté, grâce à son système centralisé et autoritaire, son économie à cette nouvelle opportunité et l'a exploitée au-delà de tout ce que nous pouvions imaginer, en émergeant comme « usine du monde ». La Chine a provoqué en même temps un phénomène que nous avons appelé les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) sans voir souvent que les BRICS est une chaîne, un train avec une locomotive, la Chine, les autres sont des wagons, qui va faire monter l'ensemble des pays du monde, souvent des pays du sud, et notamment l'Afrique et l'Amérique latine dont

les matières premières (énergie, minerais, produits alimentaires) vont connaître une hausse importante. Il s'agit d'un changement d'échelle dans le monde. La globalisation est en effet un changement d'échelle, échelle de production des firmes globales qui arbitrent entre les régimes nationaux de régulation des pays et échelle géopolitique avec un basculement du pouvoir de l'ouest vers l'est. C'est la renaissance de l'Asie et l'effacement du monde occidental.

Cette donnée est extrêmement importante car l'impôt est la base du financement et du mode de financement de notre système social. Du moment qu'une partie de ces acteurs, les firmes globales et les grosses fortunes, prélèvent à un niveau croissant la valeur ajoutée mais ne remettent pas au panier, à travers l'impôt, la partie qui est la leur, nous avons un déséquilibre et notamment le travail coûte trop cher et la sécurité sociale est en danger. Donc, cela complique l'exercice de la solidarité pour ceux qui sont les victimes de la perte de la rente occidentale.

2 - Comment appréhender cette globalisation ?

a - Compétitivité entre Etats européens

Je ne vais pas m'attarder sur le premier danger, selon moi le plus actuel, que j'ai indiqué précédemment ; à savoir la rivalité entre Etats, à l'intérieur de l'Eurozone, qui est en train de creuser des écarts, divergences entre le Nord et le Sud, entre le centre et la périphérie. Si l'Europe poursuit sa course à l'austérité budgétaire et salariale, elle va vers la déflation et cette dernière signera la fin de l'Eurozone, et donc de l'Europe. Ce n'est pas une opinion que je professe de manière improvisée. Elle est corroborée par énormément d'analyses de très grande qualité qui sont faites de l'autre côté de l'Atlantique. Le danger est réel. Il y a quelque chose d'absurde de voir ces pays se battre au nom de la compétitivité. Celle-ci est un des pièges les plus subtils qui a été inventé pour transférer de la valeur ajoutée du travail vers le capital. D'ailleurs, c'est sa seule fonction. Cela n'a aucun sens de parler de la compétitivité de l'Europe : l'Europe a un surplus commercial supérieur à la Chine ! Alors qu'on ne me parle pas de la compétitivité de l'Europe. Sinon en quoi les Américains sont-ils plus compétitifs que nous ? Etonnant.

b - Traité transatlantique - TTIP

Je trouve cela ahurissant que les gens ne voient pas que le TTIP est un camion qui dévale la pente et qui va couper la route de l'Europe et qui va, s'il est mené à bien, devenir une alternative, un plan B à la construction européenne. Il est surprenant que cette décision d'entrer dans la négociation transatlantique ait été prise à l'unanimité des chefs d'Etats et de gouvernements à la mi-juin 2013, et ce rapidement et sans vrai débat, rassemblant la gauche et la droite. Tout à coup, le traité transatlantique, dont on parle depuis vingt ans, n'est plus un problème mais une nécessité. Le chômage est là donc il est important de réagir ou du moins avoir l'air de réagir. Mais en réalité, nous allons faire quelque chose qui ne va pas créer des emplois mais au contraire, ag-

Ce dernier, dans cette aventure, perd aussi sa rente. En quoi consiste cette rente dont nous sommes nous, ici, les premiers bénéficiaires depuis deux siècles, jusqu'aux débuts des années 1980. A ce moment-là, tout bascule. Jusque-là, nous

avons le monopole de l'industrialisation, autrement dit des emplois qualifiés, de la base économique, sociale et politique de la classe moyenne. Nous sommes les seuls à maîtriser les technologies et à opérer ce travail de transmission de ce que nous apportons pour le réexporter ou l'utiliser sur place après livraison. Le deuxième élément de la rente sociale sont les prix bas de l'énergie, des matières premières et des produits agricoles. Tout ceci est fini. Avec la montée en puissance de la Chine et sa demande à terme, due à sa dimension et à la vitesse de sa croissance, nous changeons d'univers. Nous payons beaucoup plus cher les choses que nous avons à bon prix pour le moment. Nous sommes donc attaqués à la fois sur le front de l'emploi, (délocalisations, pression sur les emplois, pression sur les salaires) et sur le pouvoir d'achat par la hausse de ce prix des biens importés qui étaient pour nous essentielles puisque nous en

« la globalisation va avoir un double effet : [...] rapprocher le nord du sud au niveau des revenus par tête et à l'intérieur de nos pays, augmenter les écarts de revenus et patrimoine »

disposons peu en Europe, voire parfois pas du tout. Cette menace est inhérente à la globalisation. L'origine profonde de la crise est là car cette fin de la rente occidentale

ne touche pas tout le monde de la même façon dans nos sociétés. Tous ceux qui maîtrisent une ressource mobile, soit le capital, soit la technologie et ce qui va avec (formation intellectuelle avancée), profitent de la globalisation. Donc la globalisation va avoir un double effet : elle va rapprocher le nord du sud au niveau des revenus par tête, phénomène qu'on appelle « convergence » et elle va, à l'intérieur de nos pays, augmenter les écarts de revenus et patrimoine. Au niveau des marchés, cet écart se creuse, et même s'amplifie car ces acteurs mobiles peuvent en plus échapper à l'impôt.

graver les inégalités en Europe et profiter, je le crains avec beaucoup de certitude, à ceux qui en sont les vrais initiateurs : les multinationales américaines.

« Si l'Europe poursuit sa course à l'austérité budgétaire et salariale, elle va vers la déflation et cette dernière signera la fin de l'Eurozone, et donc de l'Europe »

Pourquoi cet accord a-t-il été si vite obtenu ? Selon moi, cela est dû au tropisme libéral des anglo-saxons, au fait que l'Allemagne

après avoir asséché la demande pour ses exportations en Europe cherche des alternatives pour des exportations hors Europe. Pour certains, c'est un moyen de consolider l'OTAN, à un moment où l'Amérique regarde vers l'Asie ; on parle de « pivot asiatique » d'Obama. Tandis que pour d'autres,

« Le TTIP ne va pas créer des emplois mais au contraire, aggraver les inégalités en Europe et profiter, je le crains avec beaucoup de certitude, à ceux qui en sont les vrais initiateurs : les multinationales américaines »

les Etats-Unis et l'Europe, puissances déclinantes par rapport à la Chine puissance montante, souhaitent utiliser leurs capacités actuelles pour forcer

l'avènement de normes transatlantiques qui s'imposent comme normes mondiales. Pourquoi pas ?

Quelles critiques peut-on faire de cet accord ? Rappelons tout d'abord sa définition : Karel De Gucht, ancien commissaire européen au commerce, a appelé cela un « marché intérieur transatlantique ». Ce n'est pas une zone de libre-échange comme les autres et ce serait une folie que de le penser ! Hillary Clinton, quant à elle,

« Selon moi, il est évident qu'entrer dans le TTIP c'est entrer dans la dollarisation de l'économie européenne »

estime que « c'est un OTAN économique ». Alors je me demande qui est l'ennemi ?

J'ai sept critiques ma-

jeures par rapport au TTIP.

1 La croissance sera modeste. Je prends le chiffre de la Commission européenne : 0,5% plus par an, dans dix ans. Ce pourcentage est bien trop faible pour régler le problème du chômage. Par ailleurs, cette croissance profitera au cœur de l'Europe et non à sa périphérie. Je trouve cela ahurissant que des gouvernements aient adhéré à cette idée sans avoir fait le calcul pour eux-mêmes. Cette croissance sera inégalitaire. Une croissance de ce type va amener des restructurations, dont tout le monde sait qui va en payer le prix. et par la force des choses, elles seront dominées par l'actionnariat américain.

2 La méthode. Les différents protagonistes cherchent à créer un marché intérieur avec une politique commerciale. Or, une telle politique se négocie dans le secret. Des efforts de transparence ont été faits mais ils n'at-

teignent pas le fond de la question. Nous aurons donc un marché intérieur qui sera, au terme de la négociation, à prendre ou à laisser, sans possibilité d'amendement. Lorsque nous avons créé le marché unique en 1992, nous avons 300 pièces de législation qui sont passés par le filtre du Parlement et du Conseil en codécision.

3 L'asymétrie dans la négociation. Pour la première fois, l'Europe négocie avec une puissance beaucoup plus forte qu'elle. Pourquoi plus forte ? Même si l'on fait parfois semblant de ne pas le voir, l'Amérique nous protège et cette protection a un coût très élevé. Deuxièmement, l'Amérique a réalisé son unité dans une série de secteurs stratégiques où nous n'avons toujours pas d'unité, ni de marché, ni de politiques : l'énergie, les télécommunications, le numérique, les services financiers, les industries de défense. Ce sont tous des secteurs d'avenir du fait de leur contenu technologique. Sur le plan monétaire, l'Amérique a une monnaie, nous en avons huit compte tenu des monnaies hors-euro. Quelle est selon vous la monnaie qui va dominer ? Selon moi, il est évident qu'entrer dans le TTIP c'est entrer dans la dollarisation de l'économie européenne. Ce serait une dollarisation larvée. Le dollar ne nous sera pas imposé, nous aurons toujours l'euro, mais cet euro va fluctuer selon les besoins du dollar américain.

4 Modèle contre modèle. Nous sommes différents. Notre modèle est plus solidaire, moins inégalitaire, moins violent que le modèle américain. Cela est vrai dans les normes sociales, environnementales, alimentaires, sanitaires, etc. Cela est également vrai dans le domaine de l'agriculture et de la culture. Mais surtout, je crains que ce qu'on n'aperçoit pas assez est la mise en concurrence des deux marchés du travail, l'américain et l'euroéen. Quand vous avez des firmes qui agissent librement de part et d'autre, il est clair qu'elles arbitreront. Tantôt l'Europe contre l'Amérique et l'Amérique gagnera parce qu'il existe une Amérique pauvre. N'oublions pas que la moitié de l'Amérique est très pauvre. Il y a 11 millions d'Américains qui n'existent pas légalement et qui travaillent pour rien et ce sont ceux-là qui prendront les emplois ici. Il ne faut pas se tromper. L'Amérique n'est pas comme nous. Elle est parsemée de poches de tiers-monde.

5 Deux bizarreries : Clause d'arbitrage et organe de coopération réglementaire. Par le biais de la clause d'arbitrage, les grandes entreprises étrangères pourront court-circuiter les juridictions nationales et traiter leurs affaires contre les Etats avec des arbitres privés. Faculté qui ne sera pas ouverte aux entreprises locales et qui sera inaccessible aux PME. L'autre bizarrerie est l'organe de coopération réglementaire, quant à lui, sera institué à la fin du TTIP pour surveiller la convergence

continue des règlements et servira de filtre pour gouverner en quelque sorte la normalisation européenne.

« je crains que ce qu'on n'aperçoit pas assez est la mise en concurrence des deux marchés du travail, l'américain et l'européen »

6 Dichotomie au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le fait que l'UE et l'Amérique,

qui ont créé l'OMC, deviennent quelque part ses ennemies lorsqu'elles créent à l'intérieur même de l'OMC une coalition qui exclut le reste de l'OMC.

7 Le risque géopolitique. Certains ne cachent pas que le but est d'isoler la Chine. Selon la version « soft », l'idée est d'obliger la Chine à ouvrir son marché aux conditions euro-américaines, à savoir en utilisant les normes et les standards atlantiques. L'autre version consiste à dire que « grâce au TTIP, nous allons fermer le marché européen, américain au chinois, cela va ralentir leur croissance, et ainsi peser sur leur capacité de monter en puissance stratégique. On appelle cela une politique d'endiguement, « containment ». Ce n'est

« il faut promouvoir une nouvelle priorité au cœur de la politique économique et sociale : la redistribution »

pas sans nous rappeler quelque chose dans l'après-guerre vis-à-vis de la Russie. Si nous agissons de la sorte, nous aurons

une riposte de la Chine selon moi. Elle se prépare, elle fera un bloc asiatique. Nous aurons un affrontement de bloc contre bloc.

c - L'Europe-projet

Il existe une troisième solution à la globalisation : un modèle européen qui à mon sens est indissociable de la défense commune. Ceux qui pensent sérieusement, aujourd'hui, dans le monde tel qu'il s'est restructuré avec ses puissances globales, ses puissances continentales montantes, que nous allons pouvoir continuer le petit jeu ambigu d'avoir

« Nous devons trouver des mécanismes à la fois de mutualisation et de restructuration de la dette. Et ceci est une fonction centrale de la gouvernance de l'euro »

des défenses tantôt nationales, tantôt intégrées dans l'OTAN, gouvernées forcément par Washington, se trompent. Un modèle n'est garanti

que par la capacité que l'on a à le défendre, soi-même, et non en recourant à quelqu'un qui a un modèle totalement différent ! Il faut donc se faire à l'idée que le modèle et la puissance sont indissociables.

Quel est ce modèle social ? Il s'agit avant tout de changer la gouvernance de l'euro ; avoir un budget fédéral de solidarité dans l'euro. Ce qui implique d'avoir une

fiscalité commune notamment sur les profits des entreprises et sur les gros actifs financiers. Nous devons également avoir une gouvernance d'entreprise. Je pense à l'histoire du double vote actionnarial de la golden share en Allemagne. Avons-nous ou non besoin d'outils qui protègent l'actionnariat stable contre l'actionnaire qui fait des allées et venues et qui force des rendements excessifs en termes de performance actionnariale ? Par ailleurs, sommes-nous capables, après la crise que nous avons importée des Etats-Unis, de remettre la finance à sa place, servante de l'économie réelle ? Enfin, il faut élargir l'ambition sociale de l'Europe, il faut se battre sur des objectifs importants en matière de protection sociale. Les objectifs qui sont sur l'agenda aujourd'hui sont minimalistes. On ne s'attaque pas au fond de la problématique qui est d'en finir avec la concurrence des Etats entre eux. Il faut unifier la gouvernance de l'Eurozone. Si nous ne le faisons pas, nous sommes sur la route de la déflation. Il faut donc attaquer le problème de la dette. Celle-ci est une responsabilité toujours partagée entre le créancier et le débiteur. Une responsabilité partagée entre ceux qui ont bénéficié directement de la solidarité sociale, ou indirectement au travers d'avantages fiscaux.

Cette dette, à mon sens, pour sa partie excessive, n'est tout simplement pas remboursable. Nous allons probablement mettre dix, quinze, voire même vingt ans à reconnaître ce qui est une évidence. Pourquoi ? Car nous changeons de paradigme. Nous avons vécu dans un monde protégé, où nous occupions le dessus du panier mais en plus, nous entrons probablement dans une phase de croissance lente. Larry Summers, secrétaire du Trésor des Etats-Unis sous Bill Clinton, parle quant à lui, de stagnation séculaire pour autant de raisons qui ont trait au vieillissement et aux nouvelles orientations de la technologie. Si cela vrai, et à mon avis ça l'est, il faut promouvoir une nouvelle priorité au cœur de la politique économique et sociale : la redistribution. Nous avons toujours mis l'accent sur la croissance, pensant qu'elle allait résoudre tous les problèmes d'écarts de richesses. Or, nous constatons depuis trente ans le contraire. Elle a affaibli. Les inégalités se sont accrues et l'endettement aussi. C'est un modèle qui touche à sa fin. Il faut donc accepter l'idée que l'accent, aujourd'hui, doit être mis sur la redistribution. Distribution des revenus au niveau du marché, d'où l'importance d'un modèle social ambitieux, et redistribution à travers les mécanismes de sécurité sociale et d'égalité des chances. Je crois que c'est cela le vrai changement de paradigme. La conséquence est que la dette constituée dans cette période de « vaches grasses » n'est pas remboursable dans les périodes de « vaches maigres ». Nous devons trouver des mécanismes à la fois de mutualisation et de restructuration de la dette. Et ceci est une fonction centrale de la gouvernance de l'euro. ■



Jorge de Sá

Président du Ciriec portugais et Vice-président du Ciriec international

L'institutionnel ne répond plus

La ville parfaite que Platon a conçue et développée dans sa « République », fondée sur les principes de la tempérance, de la force et de la sagesse, jusqu'à « Utopia », de Thomas More, ouvrage paru en 1516, et qui décrit cette île mythique où la tolérance religieuse était un principe et la journée de travail était limitée à six heures, on retrouve toujours la même préoccupation humaine : briser les chaînes qui nous lient à la galère oppressive, nous libérant en vue des notions de dignité, de coopération et de civisme.

Sur la même ligne s'inscrit, un siècle plus tard, la « Nouvelle Atlantide » de Bacon, ouvrage publié en 1620, décrivant l'île de Bensalem, régie par des philosophes sages et, dans une certaine mesure, la « Cité du Soleil » de Campanella, ouvrage publié en 1623, où, malgré l'organisation dictatoriale, on retrouve des éléments d'autonomie par rapport au contexte de ces premières années du XVII^e siècle.

« L'homme et ses circonstances », comme l'a rappelé José Ortega y Gasset, pour qui nous sommes tous des apprenants à vie dans un monde en évolution permanente, ou alors, pour reprendre les mots de notre poète Camões, qui ont déjà été rappelés ici aujourd'hui par Carlos Beato, dans l'allocution d'ouverture de cette rencontre.

En parcourant les auteurs qui ont saisi ce besoin humain de changer les routines qui les écrasaient, permettez-moi de prendre quelques secondes de votre précieux temps pour répéter les paroles de notre brillant poète Fernando Pessoa, dans cette ville qui fut aussi la sienne :

« Ne vous habituez pas à ce qui vous rend malheureux, révoltez-vous lorsque vous le jugerez nécessaire. »

Inondez votre cœur d'espoir, mais ne le laissez pas s'y noyer.

Si vous pensez que vous devez revenir en arrière, faites-le !

Si vous vous rendez compte que vous devez continuer, faites-le !

Si rien n'est correct, recommencez.

Si tout est correct, continuez.

Si vous avez la nostalgie, tuez-la.

Si vous perdez un amour, ne vous perdez pas vous-même !

Si vous le trouvez, tenez-le bien ! »

Des citoyens au cœur de la transformation

La transformation sociale, économique, culturelle et politique est à l'ordre du jour et le rôle des citoyens ordinaires dans ce processus est de plus en plus important dans les interactions courantes du quotidien. Souvent l'angoisse déchirante de l'inconnu se mélange à la peur induite par les défenseurs de l'obscurantisme, mais aussi à l'espoir et à l'optimisme de l'action que Gramsci opposait au pessimisme de la raison, même emprisonné dans les cachots fascistes de Mussolini.

Plus récemment, même si elle a déjà eu lieu il y a un quart de siècle, la chute du mur de Berlin est une référence symbolique d'un processus de transition des pays de l'Europe centrale et de l'Est, mais qui a touché les autres pays de l'Europe et du monde.

Les équilibres de la guerre froide obligeaient l'Ouest à des engagements sociaux qui étaient fondés sur une corrélation de forces qui s'est déséquilibrée en faveur de la fraction socialement dominante, à savoir le capital financier. Ainsi, l'Ouest a jugé qu'il n'était plus nécessaire de maintenir les engagements qui avaient notamment permis le développement du modèle de bien-être européen.

Ce processus, où il faut inclure la plus récente crise mondiale et le renforcement conséquent de la part du surproduit social attribué au capital au détriment du travail, est venu défier le point de vue conventionnel selon lequel les démocraties contemporaines reposeraient principalement sur deux piliers fondamentaux : un système constitutionnel et représentatif, d'une part, et une économie de marché, d'autre part.

Ce contexte explique que des théoriciens du libéralisme tel que Ralph Dahrendorf, sociologue et homme politique allemand, évoquent, au tout début des an-

nées 1990, les grands défis à relever par les nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est, qui étaient surtout liés à la construction de l'État de droit et de la société civile. Ce fut l'un des premiers auteurs à souligner les contraintes de ce phénomène. Dans son livre « Réflexions sur la révolution en Europe », paru justement en 1990, il a écrit, je cite : « la société civile est la clé. Elle est l'élément sur lequel doivent être ancrées les réformes politiques et économiques, si nous voulons éviter qu'elles soient emportées par le vent ».

Burke, un homme politique du XVIII^e siècle, considéré comme le fondateur philosophique du mouvement conservateur, avait déjà manifesté la même idée lorsqu'il avait évoqué les grands pelotons, en particulier les institutions civiles, comme la famille, le voisinage, les églises et les associations de bénévolat en général, ainsi

« "la société civile est la clé. Elle est l'élément sur lequel doivent être ancrées les réformes politiques et économiques, si nous voulons éviter qu'elles soient emportées par le vent" »

que certaines vertus civiques, y compris le civisme ou la civilité, mais aussi la « confiance en soi », qui sont indispensables à la société civile.

Ces petits pelotons qui étaient, pour ces auteurs, bien plus innovants que les gouvernements, faisant beaucoup plus avec moins et générant de nouvelles idées, avaient également été identifiés par Alexis de Tocqueville dans son voyage en Amérique en 1831 et 1832. « Les Américains de tout âge, de toute condition sociale et de n'importe quel secteur sont toujours en train de former des associations. Il y a non seulement des associations commerciales et industrielles auxquelles tous prennent part, mais d'autres de mille types différents - religieuses, morales, sérieuses, futiles, très générales et très restreintes, très grandes et minuscules. Les américains unissent leurs forces pour organiser des fêtes et des séminaires, construire des églises, distribuer des livres et envoyer des missionnaires dans des pays lointains. Enfin, s'ils veulent proclamer une vérité ou répandre un exemple, ils forment une association. Dans chaque cas, à la tête de chaque nouveau projet, où en France on trouverait un gouvernement ou en Angleterre un aristocrate, aux États-Unis, on est sûr de trouver une association », déclarait Tocqueville.

➔ Le socialisme utopique

Beaucoup plus tard, dans les années 70 du siècle dernier, les structures intermédiaires, rapportées par Berger et Neuhaus, d'autres théoriciens libéraux, seront perçues comme des institutions qui se trouvent entre l'individu et sa vie privée, d'une part, et les grandes

institutions de la vie publique, d'autre part, étant essentielles à la vitalité d'une société démocratique et devant, par conséquent, être protégées et encouragées par les politiques publiques. Des aspects qui, selon une perspective de transformation de la société et de développement humain et civique, avaient déjà été abordés depuis la fin du XVIII^e siècle par divers auteurs de la sphère du socialisme utopique, comme Saint-Simon, Charles Fourier, Louis Blanc et Robert Owen.

Ces derniers, ainsi que d'autres auteurs, qui s'inscrivaient dans une perspective qui cherchait déjà à répondre à la misère de beaucoup, générée par l'accumulation de la richesse des autres, ont établi un ensemble de propositions, plus tard appelées socialisme utopique. Ces propositions portaient, en elles-mêmes, une forte expression d'autonomie et de développement civique.

Mais le développement de ces expériences n'est pas très présent dans les ouvrages de grande référence du XIX^e siècle, notamment de Marx et Engels, peut-être parce qu'ils apparaissent déjà à un moment où le socialisme utopique est en déclin. Ces auteurs évoquent peu ces expériences d'autogestion. Néanmoins, dans une note de bas de page de l'ouvrage « Le capital », Karl Marx critique, ironiquement, un article de l'édition du 26 mai 1866 du journal « Spectator » qui rapporte ce que le journal considère l'erreur de base de l'expérience des pionniers qui ont créé la coopérative Rochdale. Ils ont créé la coopérative qui, encore aujourd'hui, lance les principes de l'économie sociale. « Ils ont prouvé que les associations de travailleurs peuvent réussir à gérer avec succès des magasins, des usines et presque n'importe quelle forme d'industrie. Ils ont considérablement amélioré la situation des travailleurs. Cependant, ils n'ont laissé aucune place visible aux capitalistes » écrit Marx, en ajoutant ironiquement, « quelle horreur ! ».

➔ Le concept de capital social

La relation entre la société civile et les associations et le bon fonctionnement du système démocratique serait relancée par Robert Putnam dans son ouvrage « Making democracy work : civic traditions in modern Italy ». Dans cette étude, le scientifique et homme politique nord-américain constate que certaines régions de l'Italie sont favorisées par des normes et des systèmes dynamiques de développement civique, tandis que d'autres ont une vie sociale caractérisée par la fragmentation, par l'isolement et par une culture dominée par la méfiance. Ce fait devait être expliqué. Cependant, il fallait également répondre à deux autres questions : pourquoi les modèles et les systèmes de développement civique influencent-ils tellement les perspectives d'un gouvernement efficace et responsable ? Pourquoi

les traditions civiques restent-elles stables pendant si longtemps ? Pour répondre à ces questions, Putnam utilise une approche théorique, fondée sur la logique de l'action collective et le concept de capital social, perçues comme les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que la confiance, les normes et les systèmes de participation civique, qui contribuent à augmenter l'efficacité de la société, en facilitant une action coordonnée.

En tant que concept sociologique, le capital social a acquis une place de plus en plus prépondérante au cours des vingt dernières années. Toutefois, en raison de son ambiguïté théorique et de sa difficile mise en œuvre, le concept de capital social a été très contesté, étant vu par certains comme un élixir, capable de revitaliser la démocratie représentative libérale, et par d'autres comme un poison, capable de ressusciter des concepts dangereux. Quoi qu'il en soit, ceci a permis que Putnam redécouvre non seulement des éléments de la théorie sociologique traditionnelle, mais propose un renouvellement de la théorie de la démocratie. En effet, Putnam a contribué à ce que le concept de capital social ne soit plus uniquement un concept purement académique, mais devienne un outil pratique.

Pour Bourdieu, chacun des trois types de capital identifiés - économique, culturel et social - fonctionne dans son domaine spécifique. Le premier, le capital économique, est immédiatement et directement convertible en espèces et institutionnalisé sous la forme de droits de propriété. Le deuxième, le capital culturel, est lié aux diplômes et aux ressources éducationnelles, étant convertible, sous certaines conditions, en capital économique. Le troisième, le capital social, qui nous intéresse ici particulièrement, reflète les obligations sociales et est également, sous certaines conditions, convertible en

duction des structures sociales moyennant la transmission héréditaire du capital culturel, détenu et investi, de façon différente, par les familles.

De ce qui précède, il est clair que, pour Bourdieu, le concept de capital culturel apparaît comme un outil important pour saisir la dimension symbolique de la lutte des différents groupes sociaux. Il convient de noter que, compte tenu de la théorie de Bourdieu, les systèmes symboliques dominants ou légitimes dans un contexte social donné sont ceux construits et réalisés par les groupes qui ont réussi à atteindre une position dominante. Ainsi, la culture devient alors dominante parce qu'elle est la culture des groupes dominants et non pas parce qu'elle porte en elle un élément qui la rend supérieure.

Par conséquent, selon Bourdieu, l'accès à la culture parmi les différents groupes sociaux donne aux plus privilégiés un pouvoir réel et symbolique. Selon cet auteur, ce pouvoir est le plus aliénant car consenti, leur permettant d'avoir non seulement la meilleure performance à l'école, mais aussi une relation naturelle et d'intimité avec les pratiques sociales et culturelles plus valorisées socialement.

D'autre part, la répartition inégale de cette ressource, le capital culturel, incite encore plus aux conflits pour sa possession, aboutissant à un jeu constant de domination d'un groupe sur l'autre, afin de maintenir stratégiquement la structure symbolique reconnue et légitimement acceptée par tous. En plus, aujourd'hui, cette tendance se mondialise.

Dans le sillage des pères fondateurs de la sociologie, Putnam partage l'idée que l'industrialisation et l'urbanisation ont profondément transformé les relations sociales, contribuant à la rupture des classes communautaires traditionnelles et au développement exponentiel de l'anomie et de l'aliénation dans les sociétés contemporaines. Putnam relance ainsi le débat des pères fondateurs de la sociologie, en concentrant son analyse sur la distinction entre les réseaux sociaux formels et informels, ainsi que sur le rôle intégrateur et mobilisateur des organisations secondaires dans la société.

En ce qui concerne ces questions, Putnam en particulier et les théoriciens du capital social en général, rejoignent le pessimisme de certains des théoriciens de la modernisation qui, dans les années 50 et 60, avertissaient que la transition de l'industrialisme vers le post-industrialisme conduirait à la soumission des institutions traditionnelles et des valeurs communautaires.

D'autre part, et telle que la démocratie de l'Amérique de Tocqueville, pour qui les associations étaient à la fois un moyen d'intégration sociale et un moyen de sensibilisation et de préparation civique et aux affaires publiques (un fait qui transformait les associations en une condition fondamentale de la démocratie moderne, car elles approchaient les individus des questions qui dépassaient

« le capital social a acquis une place de plus en plus prépondérante au cours des vingt dernières années »

capital économique. Dans ses études préalables sur l'école et sur la reproduction des différences sociales, Bourdieu a présenté le capital culturel comme une hypothèse, selon laquelle il est possible d'expliquer les résultats scolaires et universitaires inégaux des jeunes à partir des différentes classes sociales. Une explication qui, quand il l'a présentée, contrastait largement avec l'opinion générale, qui considérait le succès à l'école et dans le milieu universitaire comme l'effet des aptitudes naturelles ou des capacités de l'individu.

Les travaux récents de Piketty ont confirmé la théorie de Bourdieu, pour qui une explication centrée sur le sujet et sur ses capacités personnelles ne permettait pas d'entrevoir comment le système éducatif français, à l'échelle nationale, contribuait activement à la repro-

saient leurs intérêts personnels, en les impliquant dans la poursuite de l'intérêt collectif), l'ouvrage de Putnam peut également être considéré comme une référence sur la relation entre les associations et la démocratie.

En effet, guidé par le concept de capital social, à la fois par rapport au cas italien qu'il a étudié en détail et par rapport au cas nord-américain, Putnam a décelé une

« Putnam partage l'idée que l'industrialisation et l'urbanisation ont profondément transformé les relations sociales, contribuant à la rupture des classes communautaires traditionnelles et au développement exponentiel de l'anomie et de l'aliénation dans les sociétés contemporaines »

corrélation positive entre la densité des réseaux sociaux, l'adhésion et la participation à des associations, la confiance interpersonnelle, l'intérêt à l'égard de la politique et la participation civique qui, à son tour, serait

la cause d'une plus grande responsabilisation des organes et des agents de l'État et, par conséquent, d'un meilleur gouvernement. Ainsi, il défend que, face à une société vigoureuse, dotée d'un « stock » important de capital social, le gouvernement démocratique est renforcé plutôt qu'affaibli ou, plus précisément, que l'appartenance à des groupes organisés horizontalement - tels que les clubs sportifs, les associations culturelles, de loisirs ou d'assistance sociale, les syndicats, les coo-

« La proportion des européens de l'Union européenne à 27 qui travaillent dans des associations liées au bénévolat est de 24%, mais cette moyenne varie considérablement »

pératives, les mutuelles - contribuent positivement à une bonne performance des institutions démocratiques.

Selon Putnam, l'une des raisons d'un certain « malaise d'esprit » - un malaise de la démocratie contemporaine dont les preuves sont l'apathie, l'indifférence, la désaffection à l'égard de la politique, le déclin de la mobilisation civique et une croissante méfiance et scepticisme face aux actions des institutions et des acteurs politiques - réside dans l'illusion des conditions sociales et culturelles qui, pendant des décennies, ont soutenu les régimes démocratiques, en leur fournissant de la vitalité, notamment grâce à l'implication et à la participation des individus à la sphère politique.

Le contexte de la démobilisation civique, qui frôle l'apathie, et sur lequel Putnam a attiré l'attention en 2000, ne pouvait pas prendre en compte le développement des nouvelles formes de participation civique moins conventionnelles qui, bien que déjà présentes, n'étaient pas aussi visibles qu'aujourd'hui, quinze ans après. Des citoyens qui peuvent être désignés de critiques assertifs ou mobilisés, partageant la jeunesse, une bonne scolarité et des valeurs post-matérialistes, posent de nouveaux défis à l'offre politique, dont les exemples plus récents sont les résultats des élections en Italie, avec

le mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo, en Grèce avec Syriza, ou ceux déjà obtenus et annoncés en Espagne, avec les mouvements Podemos et Ciudadanos.

Synthèse des conclusions d'une étude sur le capital social solidaire en Europe

Cette étude révèle d'emblée que ce genre de capital, évalué, dans ce cas, à partir de la collaboration volontaire des organisations caritatives, principalement de l'économie sociale, est plus élevé dans les pays du nord de l'Europe, notamment au Danemark, et aussi dans certains pays de l'Europe centrale - les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne - et, en dessous de cette valeur, pour l'échantillon global, se trouvent le Portugal et les pays de l'Europe de l'Est.

La proportion des européens de l'Union européenne à 27 qui travaillent dans des associations liées au bénévolat est de 24%, mais cette moyenne varie considérablement. Les deux pays avec la proportion la plus élevée et la plus basse de la population concernée sont séparés par 48 points de pourcentage. Par exemple, aux Pays-Bas, le bénévolat est très répandu - 57% -, tandis qu'en Espagne, en Grèce, en Roumanie, en Bulgarie et au Portugal, ce pourcentage se situe entre 15 et 12%, baissant jusqu'à 9% en Roumanie. La corrélation significative et positive existante en Europe entre la confiance institutionnelle et l'appartenance à des associations s'inscrivant dans l'économie sociale est pertinente, ce qui correspond à associer confiance et engagement civique et solidaire. Cependant, il est pertinent de s'interroger, tel que Putnam l'affirmait par rapport aux États-Unis, s'il y a effectivement un déclin du capital social en Europe. L'analyse des données de l'Eurobaromètre ne permet pas de confirmer cette conclusion de Putnam, c'est à dire qu'il n'y a pas de réduction du capital social qui soit extensible et transversal à la plupart des démocraties européennes. Nous sommes en effet différents des États-Unis d'Amérique. On observe plutôt un ensemble de tendances non uniformes qui varient d'un pays à l'autre, en fonction de leurs propres réalités et des dimensions du capital social.

À défaut d'une baisse généralisée, il convient de noter que la façon inégale dont le capital social est réparti en Europe permet que ce soient les élites sociales, économiques et culturelles qui en bénéficient le plus, ce qui peut également indiquer une répartition du capital identique ou même plus égale que la répartition du capital économique.

Bien que certains auteurs l'aient défendu, il n'y a aucune preuve empirique entre l'État de bien-être et la diminution du capital social en Europe. En revanche, le modèle social européen aurait contribué au maintien du capital social, voire même à son renforcement.

Les résultats des études européennes révèlent que l'Europe du Nord a les plus grands stocks de capital social,

« Les résultats des études européennes révèlent que l'Europe du Nord a les plus grands stocks de capital social »

quelle que soit la dimension considérée, ce qui comprend donc le capital social solidaire.

En règle générale, la participation des Européens aux actions de politique conventionnelle est d'autant plus grande que leur adhésion aux réseaux sociaux de nature solidaire est plus élevée. En revanche, le contraire

arrive en ce qui concerne les formes de participation non conventionnelle, à savoir, la participa-

tion à ce genre d'actions est d'autant plus faible que le capital social solidaire des Européens est élevé.

D'ailleurs, dans l'ensemble des pays européens étudiés (le Portugal est une exception), le capital social, dans ses différentes formes considérées et dans des sens éventuellement distincts, contribue davantage pour expliquer la participation politique non conventionnelle - plus pratiquée par les jeunes, des citoyens ayant plus d'études et des partisans de valeurs post-matérialistes, qui se méfient beaucoup des hommes politiques et des partis, mais révèlent un niveau élevé d'intérêt pour la politique, ce qui permet de conclure qu'il y a une prévalence du modèle interrelationnel de la participation par rapport à d'autres modèles, tels que ceux des ressources individuelles, du volontarisme civique ou des choix rationnels.

Evolution de la confiance interpersonnelle généralisée en Europe

Nous voyons qu'il y a entre 2002 et 2012 (selon l'Eurobaromètre), une évolution positive dans la plupart des pays. Il y a même une augmentation de la confiance interpersonnelle généralisée, la confiance dans les autres - voisins, amis, etc. -, et cette augmentation est significative. En bleu, vous avez les pays où il y a une augmentation significative et en rouge ceux où il y a une diminution. L'Irlande et le Portugal (curieusement l'Eurobaromètre ne considère pas la Grèce) sont les pays

« outre les spécificités inhérentes aux différents pays étudiés, il semble qu'un point commun à tous les auteurs est la crainte que les nouvelles formes individualistes d'engagement civique puissent remplacer le contact face à face et rendre plus difficile la poursuite des objectifs communs »

qui, en 2012, faisaient déjà l'objet d'une intervention d'une organisation appelée Troïka - il semble que les Grecs ont fait en sorte qu'elle s'appelle désormais ex-Troïka.

En tout cas, il convient de noter que des pays tels que le Portugal et l'Espagne, où on constate aussi une certaine augmentation, mais très faible, comme indiqué au point suivant (confiance interpersonnelle comparée entre

les pays), sont aussi, bien sûr, les pays qui ont été soumis à des dictatures pendant une très longue période de temps, ce qui me fait penser à une phrase célèbre qui a fait l'objet d'un décret-loi au Portugal (19 mars 1932, avec plusieurs phrases destinées à l'éducation populaire allant de Salazar à Mussolini). L'une d'elles est remarquable : « Si tu savais comment il est difficile de commander, tu préférerais obéir toute ta vie ». Il est évident que seul un dictateur pourrait affirmer ceci. Ce décret-loi date du début du régime de Salazar, quand le fascisme était en pleine force.

Les États, en termes longitudinaux, démentent aussi l'existence d'une tendance transversale à la plupart des pays européens vers une méfiance croissante des citoyens dans les principales institutions et les acteurs politiques.

Dans les pays de l'Europe du Nord et les pays de l'Europe centrale étudiés, ou bien les niveaux de confiance restent stables entre 2002 et 2012, ou bien ils augmentent, quoique légèrement, comme c'est le cas de la Norvège, avec une augmentation de 6%, ou de l'Allemagne, avec une augmentation de 5%, ou de la Suisse, avec une augmentation de 3%.

En tout cas, on remarque aussi une diminution de la confiance institutionnelle en Irlande, en Espagne, au Portugal et en Slovaquie où les niveaux de confiance institutionnels sont très faibles. Le Portugal a l'un des niveaux les plus faibles, ainsi que la Pologne et, justement, la Slovaquie. Il convient de noter que les niveaux de confiance plus élevés dans les institutions politiques appartiennent aux pays de l'Europe du Nord, comme on le voit ici.

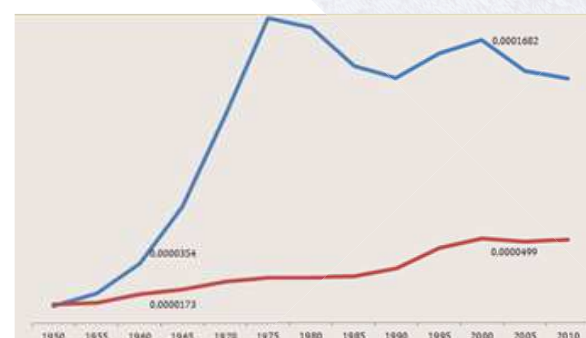
Dans un travail qui intègre un ensemble de huit études, menées dans le cadre de certains pays de l'OCDE - Angleterre, Suède, France, Allemagne, Espagne, États-Unis, Australie et Japon -, qui a abouti au livre « Démocraties in Flux », Putnam finira par conclure que, malgré les spécificités historiques, culturelles et politiques de chaque pays (ce qui réfute la théorie universelle de déclin du capital social enregistré aux États-Unis, je me limiterais donc seulement à quelques mentions), la réalité les différentes démocraties industrielles développées révèle, malgré tout, certains points communs. En effet, outre les spécificités inhérentes aux différents pays étudiés, il semble qu'un point commun à tous les auteurs est la crainte que les nouvelles formes individualistes d'engagement civique puissent remplacer le contact face à face (nous parlons des réseaux virtuels, du Web 2.0) et rendre plus difficile la poursuite des objectifs communs. En effet, si les différentes formes de capital social, qui ont aujourd'hui tendance à disparaître, associaient la diversité individuelle et l'objectif collectif, les formes plus récentes de participation sociale sont plus limitées, établissant moins de ponts et se concentrant

moins sur l'intérêt public. Si elles sont plus libératrices, elles sont également moins solidaires, représentant, selon Putnam, une sorte de privatisation du capital social. Je voudrais préciser que ces nouvelles valeurs, auxquelles nous nous confrontons, sont des valeurs post-matérialistes, qui expliquent les révoltes qui, autrement, ne seraient pas compréhensibles. Des ascensions politiques fulgurantes comme en Espagne, qui restent complètement inexpliquées, ou des phénomènes tels que Beppe Grillo, en Italie, que beaucoup de gens ignorent. Les analystes politiques continuent à ignorer le parti qui a eu 25% des voix en Italie et qui est presque apparu du jour au lendemain. Il semblerait que ce fut par un coup de baguette magique, mais c'est un phénomène qui continue sans être dûment discuté.

Ces nouvelles valeurs perdent progressivement du poids si on les compare au rôle intégrateur qu'avait la classe ouvrière à travers les syndicats, les partis, les églises, mais aussi les organisations féministes traditionnelles. Il suffit de voir le taux de syndicalisation en Europe il y a quarante ans et aujourd'hui. Il est l'exemple clair que les anciennes institutions ont laissé la place et laissent la place à d'autres valeurs. Si nous ne comprenons pas les nouveaux clivages, si nous ne comprenons pas les nouvelles contradictions et leur contexte, nous n'arriverons pas à expliquer, par exemple, les jeunes qui sont descendus dans les rues de Madrid, de Rome, d'Athènes ou de Sao Paulo. Nous ne comprendrons pas

traditionnelles, précisément parce qu'elles créent un environnement trop formel, bureaucratique, dépersonnalisé, limitant la liberté et l'expression individuelles.

Il ne suffit pas d'aller voter tous les quatre ans. Dans le domaine de la participation politique, le contraste entre ce clivage de matérialisme par rapport au post-matérialisme est également révélateur. Dans les sociétés industrielles, la mobilisation et la participation politique étaient principalement orientées par les élites, les partis politiques, les groupes d'intérêt, l'église, etc., dans un contexte où la participation électorale occupait une place centrale et presque exclusive en tant que forme de participation politique des masses.



Ce graphique, extrait d'un outil appelé Google Ngram Viewer, nous montre, depuis les années 50, quelle est l'utilisation de la participation politique et des concepts de représentation politique. La représentation politique est en rouge et la participation politique est en bleu. Regardez l'utilisation des concepts dans les publications, dans des millions de publications. Qu'est-ce que cela nous permet de voir ? Que le concept de participation politique est beaucoup plus utilisé que celui de représentation politique, ce qui est un signe des temps et, d'autre part, que la satisfaction en matière de performance de la démocratie est très faible dans des pays comme le Portugal, la Hongrie ou la Slovaquie, c'est à dire, en Europe de l'Est, et beaucoup plus élevée en Europe du Nord.

Je voudrais souligner que l'insatisfaction par rapport à la démocratie ne correspond pas à la création d'une alternative à la démocratie. Ceux qui critiquent la démocratie ne voient pas d'autre solution hors du contexte démocratique. Cela ne veut pas dire que les solutions autoritaires triomphent, même si, ponctuellement, certains mouvements d'extrême-droite en Europe - la France connaît très bien le phénomène -, au Danemark ou aux Pays-Bas, révèlent effectivement une certaine dérive dans cette direction. Mais dans cette étude européenne, ce qui existe réellement est une corrélation entre l'insatisfaction par rapport à la démocratie et la définition qu'il n'y a pas de régime alternatif. Il y a un lien qui est parfaitement clair, mais la critique de la démocratie est avant tout le résultat d'une très

« l'insatisfaction par rapport à la démocratie ne correspond pas à la création d'une alternative à la démocratie »

ce mouvement des indignés, ce phénomène qu'ils représentent. Nous ne saurons pas quelle est la possibilité, la richesse de ces jeunes, même en ajoutant ceux qui ont fait le printemps arabe, même si maintenant ils meurent dans la mer Méditerranée. Ils peuvent être l'avenir de notre sécurité sociale s'ils viennent travailler dans une Europe vieillissante, qui ne fait pas d'enfants et qui meurt donc, là aussi, lentement.

Cette élimination silencieuse, cette transition entre deux thèmes de valeurs aura des implications dans divers domaines de la vie publique. Dans le domaine politique, la conséquence la plus visible de l'affirmation des valeurs matérialistes a été le besoin de dirigeants forts, d'un ordre social politique, générant également la tendance à une certaine intolérance à l'égard des étrangers et des immigrés (xénophobie). Mais, à son tour, le second système de valeurs post-matérialistes, en permettant un processus de socialisation dans lequel les citoyens ordinaires sont appelés à participer à la prise de décision politique (qui se traduit par une politisation croissante et une mobilisation civique), a fini par générer une certaine méfiance et critique envers les autorités politiques

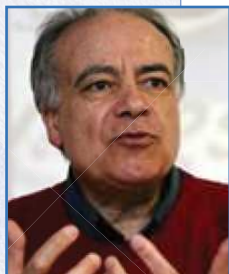
forte méfiance envers les hommes politiques, les partis politiques, les pratiques politiques qui s'opposent, justement, aux jeunes qui ont maintenant un très haut niveau d'éducation, qui se soucient de leur pouvoir d'achat, plus particulièrement en Europe du Sud, plutôt que dans le Nord. Cela montre que cette corrélation positive et significative s'étend également à toutes les mentions du capital social. Plus le niveau du capital social est élevé, plus grande est la satisfaction de la démocratie, plus faible est le recours aux formes d'expression non conventionnelles, moins formelles. La confiance dans les autres est plus grande, la confiance dans les principales institutions politiques et la conformité aux normes sociales ont tendance à promouvoir la cohésion, l'intégration et la tolérance parmi les membres d'une société, conduisant également à une plus grande satisfaction de la performance de la démocratie. Cet ensemble d'affrontements entre la théorie et les recherches empiriques ne sera utile que si nous sommes capables de comprendre que l'avenir est déjà compris dans le présent, mais aussi que le passé ne disparaît pas en un instant, comme s'il avait été consommé par un feu prétendument régénérateur.

La synthèse est claire. Le temps est venu de faire le plus difficile, c'est à dire d'abandonner les chemins parcourus et de créer des parcours en cheminant car, comme l'écrit António Machado, « Caminante, no hay camino, se hace camino al andar » et parce que, comme Fernando Pessoa l'a conseillé, « Il est, à un moment donné, nécessaire d'abandonner les vêtements usés qui ont pris la forme de notre corps, et d'oublier les chemins qui nous conduisent toujours aux mêmes endroits. C'est le temps de la traversée, et si nous n'osons pas la réaliser, nous resterons, pour toujours, en marge de nous-mêmes ».

Faire cette traversée consiste à passer à l'action car, comme l'a affirmé Marx dans sa onzième thèse sur Feuerbach, sur ceux qui se limitent tout simplement à expliquer la réalité, sans se soucier de sa transformation, « les philosophes se sont contentés d'interpréter le monde de diverses manières, mais l'essentiel est de le changer ». ■

Manuel Carvalho da Silva

Professeur à l'Université de Lisbonne



Une société éclatée et recomposée

C'est avec une grande satisfaction que je suis ici et que je retrouve des amis, des hommes et des femmes portugais que je ne voyais pas depuis longtemps, mais aussi d'autres qui ne sont pas portugais, comme mon cher ami Jean Lapeyre. Je vais essayer de partager avec vous quelques réflexions qui cibleront essentiellement certains aspects de la réalité portugaise.

Il y a un fait reconnu - par moi-même et certainement par tous ceux qui sont ici présents -, c'est le besoin d'analyser les problèmes à l'échelle nationale et européenne en simultané et de manière coordonnée. Néanmoins, ce n'est pas ce dont je vais vous parler aujourd'hui. Je me centrerai uniquement sur les aspects spécifiques du Portugal, en mettant l'accent sur la réalité portugaise.

La régression sociale et civilisationnelle

Le pays vit sous l'emprisonnement et les défis liés à la

crise de la dette publique, mais également à ce que j'appelle, depuis 2008, une régression sociale et civilisationnelle qui ne concerne pas uniquement le Portugal. Une grande partie de l'Europe est sous cette pression, mais au Portugal cette régression sociale et civilisationnelle est, à mon avis, grande et dangereuse. Nous avons une austérité qui appauvrit les Portugais dans l'immédiat - et les appauvrit beaucoup. Mais ma plus grande préoccupation est que cette austérité compromet le pays à l'avenir.

Au cours des dernières années, notamment en raison des politiques imposées par le mémorandum de la Troika et mises en œuvre de façon servile par le gouvernement portugais, le pays a subi une désarticulation profonde du secteur productif, dont le bilan est encore à faire. Cette désarticulation aura des implications à l'avenir. Et nous n'avons pas de données suffisantes sur les nouveaux pôles économiques qui sont apparus. Les

« Le pays vit sous l'emprisonnement et les défis liés à la crise de la dette publique, mais également à ce que j'appelle, depuis 2008, une régression sociale et civilisationnelle qui ne concerne pas uniquement le Portugal »

groupes économiques et financiers portugais ont disparu. Il reste trois groupes portugais, dont deux appartiennent au secteur des grands centres commerciaux et des supermarchés. Nous avons un taux de chômage très élevé et une perte de la qualité de l'emploi, dont je vous parlerai plus tard ; trop de ressources sont allouées au secteur financier, aux secteurs spéculatifs et

rentiers ; il y a trop de revenus du travail qui sont transférés vers le capital, un point dont je parlerai ci-après, et une destruction des réseaux de sécurité et

de protection intergénérationnels. En quelques années, les relations entre les générations ont subi une vraie subversion et nous constatons une énorme instabilité lorsque nous observons la famille et la société.

Nous avons un fort affaiblissement de l'État social et moins de justice, une grande destruction de la cohésion territoriale, sociale et intergénérationnelle, que j'ai déjà mentionnée, ainsi qu'un dépeuplement et le vieillissement du pays (un fait dans de nombreux pays, mais la situation portugaise est particulièrement grave). Hormis les cinquante kilomètres de côte, en entrant dans l'arrière-pays une cinquantaine de kilomètres, tout est entré dans un vieillissement et un dépeuplement vertigineux. La disparition des structures et des entreprises dans des secteurs vitaux accélère ce phénomène, ainsi que la réduction de l'investissement dans l'éducation, les communications, etc.

Nous avons une diminution de l'intensité de la démocratie et de la souveraineté, ainsi qu'une augmentation des inégalités et l'amputation de la citoyenneté. Nous avons établi dans notre pays une logique d'harmonisation de la régression. Il y a aussi une subversion de la notion de mobilité sociale (ce phénomène existe dans d'autres pays, mais au Portugal, c'est choquant). C'est une mobilité sociale descendante - si quelqu'un a quelque chose que je n'ai pas, je la lui enlève pour qu'il n'ait pas plus que moi. C'est la dégringolade. La dynamique négative de la société est quelque chose qui donne des frissons.

Nous avons une régression de la citoyenneté sociale et l'apparition d'un assistancialisme d'urgence. On a établi, à juste titre, la nécessité de mesures de protection sociale d'urgence face aux ruptures de la société et à la pauvreté, mais ce système d'assistancialisme d'urgence tend à être transformé en nouveau système de protection sociale, ce qui est un désastre.

Il est curieux que l'un des points positifs les plus évoqué par le ministre de la sécurité sociale soit le nombre de

cantines sociales créées au Portugal. Des centaines de cantines sociales ont été créées. Il le considère un succès. Mais c'est un fait qui devrait nous préoccuper par rapport à l'avenir.

Nous avons une société dont les citoyens sont de plus en plus solitaires, et pas seulement les plus âgés. La solitude est aujourd'hui une marque de la vie de beaucoup de jeunes. Plus isolés, responsabilisés à l'égard de leurs réussites et de leurs échecs, surtout de leurs échecs, ils sont des citoyens affligés, dont le comportement sur le plan politique, et sur d'autres plans, donnerait une vaste réflexion.

À mon avis, notre passivité sociale est excessive et dangereuse, résultant de la confluence de toutes les théories qui préconisent que tout ceci est inévitable et qu'il n'y a pas d'alternatives, des théories qui s'affirment fortement sur le plan national et européen.

Des relations de travail déséquilibrées

Nous avons un grand déséquilibre au niveau des relations de travail, avec moins d'emploi, moins de salaires, moins de protection sociale. Pour faire une articulation avec les allocutions précédentes, permettez-moi de rappeler que le meilleur de la construction du projet européen était la valorisation du travail, la valorisation de l'emploi, du dialogue social effectif - parce qu'il n'y a pas de dialogue social de succès possible s'il y a un déséquilibre des relations de pouvoir au travail et dans la société, et ce déséquilibre est aujourd'hui inquiétant.

Ceci dit, il faut analyser ces données. Tout d'abord, et puisque je parlais du travail, à partir des modifications législatives - à savoir, l'impact enregistré des changements en matière de législation du travail et des réductions directes et indirectes sur les revenus des travailleurs -, à partir de 2010, nous avons, chaque année, un transfert de revenus de plus de 3 milliards d'euros du facteur travail vers le facteur capital.

Un autre grand problème, qui est un défi pour les travailleurs, mais aussi pour l'ensemble de la société et, avant tout, pour l'écrasante majorité des entrepreneurs, est la question suivante : comment répondre aux pratiques prédatrices des grands groupes financiers et économiques ?

La plupart des entrepreneurs vit des temps difficiles, faisant chaque jour face à beaucoup d'insécurité, à d'énormes défis. Il est impensable qu'ils puissent suivre les pratiques de la gestion de référence des grands groupes économiques et financiers. Je vous donne juste un exemple. Récemment, Portugal Telecom, une entreprise très ancienne (elle date de l'époque du service

postal du roi Joseph, si je ne me trompe, et elle a été développée petit à petit, a été vendue il y a quelques mois, pour environ 7,5 milliards d'euros. Aujourd'hui, le revenu des gestionnaires et les plus-values distribuées aux actionnaires, en trois ans, ont été de 3,5 milliards d'euros, près de 50% de la valeur de la vente d'une entreprise qui a une importance et une influence énorme,

« En quelques années, les relations entre les générations ont subi une vraie subversion et nous constatons une énorme instabilité »

notamment parce que, du point de vue technologique, il s'agit d'une société exceptionnelle. Je pourrais mentionner d'autres exemples - tels que celui de l'énergie, et de plusieurs autres secteurs -, ainsi que les profits qui sont maintenant canalisés vers les multinationales chinoises (des sociétés chinoises qui appartiennent même à l'État, mais c'est une autre question).

Nous devons, comme je l'ai déjà dit auparavant, analyser le changement de la structure de propriété au Portugal et l'impact que cela aura à l'avenir. Aujourd'hui, nous ne savons pas quelles sont les bases disponibles

« Nous avons une régression de la citoyenneté sociale et l'apparition d'un assistancisme d'urgence »

pour construire un modèle de développement. Il s'agit d'un problème très complexe.

Dans quelle mesure le déséquilibre a-t-il affecté la répartition de la richesse et comment débiter des recompositions ? Hier encore, une étude avec des données assez fiables a été diffusée. Dans ces années d'austérité, les revenus des 10% plus riches ont chuté de 8%, les revenus des 10% plus pauvres ont chuté de 24%. La pauvreté est, au Portugal, une préoccupation majeure. Mais nous y reviendrons.

Un Etat en mutation

Un autre aspect est le besoin d'analyser le changement de la structure et des capacités de l'État. Il ne s'agit pas seulement de toute la partie visible de l'État qui a été enlevée, mais aussi du changement de la structure et du renforcement des capacités dans plusieurs domaines. J'ai l'habitude de dire que nous n'arriverons pas à avoir un État social par collage du social à l'État. Ou bien nous avons un État moderne, un État social de droit, démocratique, ou bien nous n'avons pas d'État moderne.

Pendant les décennies entre la révolution de 1974 et la période actuelle, le Portugal a connu d'importants progrès. Nous pouvons par exemple être fiers de notre système de santé car c'est l'un des meilleurs. Nous avons d'excellentes écoles de santé, de formation de médecins, d'infirmiers, de techniciens dans divers do-

maines. Nous sommes l'un des pays au monde offrant de meilleurs soins de santé, et aussi plus efficaces. Mais la pression financière sur le secteur est dramatique et la pauvreté freine les réponses et réduit les infrastructures, ce qui crée des problèmes. Nous avons connu de bons progrès dans l'éducation, malgré les déficits, mais la situation que nous vivons est difficile, nous empêchant de continuer à rattraper le retard.

D'autre part, nous exportons, à un coût zéro, de jeunes diplômés avec une bonne formation technologique. Entre 2008 et la période actuelle, le Portugal a probablement perdu près de 500 000 jeunes Portugais, entre 400 000 et 500 000 pour être plus correct. La plupart de ces jeunes ont un diplôme supérieur, à savoir une licence, une maîtrise, un doctorat, etc. et arrivent dans d'autres pays à un coût zéro. Nos infirmiers, médecins et architectes arrivent en Allemagne à coût nul. Nous avons des écoles d'architecture exceptionnelles, mais il n'y a pas de travail au Portugal pour les architectes. Je pourrais vous parler des ingénieurs ou d'autres professions, de niveau intermédiaire, de travailleurs qui ont obtenu leur diplôme et sont partis à l'étranger. Une autre note en ce qui concerne ces départs : avant-hier, des données indiquaient que nous avons 82 000 ou 62 000 jeunes, je ne me rappelle plus le nombre exact, dans notre pays avec une licence, master, doctorat qui gagnent moins de 600 € net. Un autre problème délicat est comment faire pour reconstruire l'État, les fonctions et le rôle de l'État.

En ce qui concerne **l'équilibre démographique**, il y a des projections, notamment un travail effectué par une équipe technique pour le dernier congrès du parti plus important du gouvernement, le Parti social-démocrate, et sur demande de ce même parti, qui nous présente, par rapport à la démographie, le scénario suivant : sans un changement radical des politiques, en 2050, le Portugal peut n'avoir que 6 millions d'habitants. Depuis quelque temps, la moyenne de notre population est d'environ 10 millions, maintenant un peu moins. Les migrants qui circulent en Union européenne ne permettent pas de calculer le nombre exact. Pour ce faire, il faudrait des recensements mieux traités (nous verrons comment tout cela va évoluer).

Un autre aspect choquant est que le Portugal a perdu, entre 2007 et 2014, 600 000 travailleurs. Nous avons perdu 600 000 actifs. Parmi eux, comme je le disais, une partie importante sont des jeunes. Le taux de chômage officiel, qui est supérieur à 14%, doit être majoré du chômage caché qui, au total, malgré toutes les précautions de la formule de calcul, représente plus de 10%. Le chômage officiel est actuellement de 14,1% ou 14,2%, mais le chômage caché s'élève sans doute à 10% ou plus. Le chômage caché comprend les travailleurs qui

suivent des cours de formation, les chômeurs découragés – il y en a plus de 300 000 –, les travailleurs à temps partiel, parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi à temps plein, et ils sont tous dans une situation difficile.

En outre, le niveau des salaires au Portugal pose un grand problème : il y a beaucoup de gens qui travaillent, mais qui continuent d'être pauvres, car le salaire qu'ils

perçoivent n'est pas suffisant pour avoir une vie digne.

« Entre 2008 et la période actuelle, le Portugal a probablement perdu près de 500 000 jeunes Portugais »

Passons maintenant au problème de la

dette publique. En 2007, la dette publique était de 64% du PIB. Aujourd'hui, elle a déjà dépassé 130%. À la fin de l'année 2014, elle s'élevait à 129%. La dette continuera de s'aggraver avec ces politiques. Il n'est pas possible de continuer ainsi, soit par le volume, soit par l'incertitude des scénarios présentés.

Le risque de pauvreté est en train d'augmenter. Ce chiffre a déjà été dépassé (hier, je n'ai pas pu voir avec attention une étude de Caritas apportant de nouveaux indicateurs, certains qui nous permettront de tirer des conclusions sur la pauvreté).

Evolution de la sécurité sociale

Le Portugal a un système de sécurité sociale assez récent. Le système de protection sociale, en général, et de la sécurité sociale, en particulier, a été pratiquement construit après le 25 avril 1974, après la révolution. Il y avait eu un début du système, par rapport à certains aspects

« Le Portugal a perdu, entre 2007 et 2014, 600 000 travailleurs »

en 1969, 1970, mais très faible. Le 1^{er} janvier 1973, le Portugal ne comp-

tait que 382 000 travailleurs dans le secteur privé, ayant droit à la retraite. Que de chemin nous avons parcouru ! Mais le système est encore fragile.

Malgré le problème démographique, le système de sécurité sociale au Portugal a toutefois connu avec une certaine stabilité et dispose même de quelques ressources (malheureusement aussi investies dans la spéculation, ayant donc beaucoup perdu). Helena André se rappellera peut-être, mais je pense que les ressources ont dépassé les 10 milliards d'euros, je me souviens de 9 800 milliards d'euros, je crois qu'elles ont même dépassé le fonds de réserve. Le système fonctionnait.

Maintenant, on insiste qu'il faut réduire la taxe sociale unique, c'est à dire la contribution des travailleurs et des employeurs. Le discours officiel est qu'il est impossible de mettre à jour et de maintenir les pensions

parce qu'il n'y a pas de ressources. Mais lorsqu'il s'agit de réduire la contribution de l'employeur à la taxe sociale unique, on peut déjà y toucher. Chaque point de pourcentage enlevé à la taxe sociale unique représente 400 millions d'euros. Le pays doit effectivement discuter sérieusement cette question sinon ce sera un problème à l'avenir.

De mon point de vue, plusieurs chiffres indiquent la possibilité et la nécessité impérieuse de construire un engagement de développement du Portugal. Le pays s'est développé. Les progrès en matière de structures et d'infrastructures du pays, de gouvernance de l'administration locale (qui fut importante au cours des dernières décennies), de santé et d'éducation ont été partagés par des engagements qui avaient la participation de tous les partis politiques, les uns pour, les autres contre, mais toujours de façon dynamique. Ce sens de l'engagement a disparu, il s'est évaporé. Apparemment, il n'y a aucune possibilité de reconstruction sur la base des notions et du contenu des politiques présentées. Elle exige de nouvelles perspectives et de nouveaux engagements.

À mon avis, il y a des mots clés importants - le peuple, les citoyens, le respect de leurs attentes, de leurs intérêts. Voilà la question clé - mettre les gens au centre du débat politique. Il faut un repositionnement par rapport à la notion d'« intérêt national ». Au Portugal, l'« **intérêt national** » est devenu le synonyme de l'interprétation des intérêts des marchés. Les intérêts des marchés s'imposent comme intérêt national, et cela n'est pas acceptable.

Un autre mot clé est la « démocratie », dont nous avons déjà parlé ici. Jorge Sá a parlé de certains aspects, mais nous pouvons en ajouter d'autres. Un autre mot clé : le « développement ». Nous ne pouvons pas continuer soumis à la subversion qui existe actuellement de la notion de développement. Le développement représente le développement de la société, le développement humain, le développement des conditions de vie, individuelle et collective, des citoyens et le développement des besoins utiles et rationnels des citoyens. Ce n'est pas la croissance économique, et encore moins la croissance moyenne d'un pays ou de l'Union européenne.

Les autres mots ou notions importants sont « souveraineté » ou « Union européenne ». Il est évident que nous faisons partie d'une structure dont la souveraineté est partagée. Au sein de l'Union européenne, il faut discuter de ce partage, mais on ne peut pas désarmer les pays et les peuples. Les sociétés organisées en État demeurent l'identité d'un pays. On ne peut pas les désarmer, sinon il n'y a aucune possibilité de responsabilisation. Il y a une chose qui est dramatique. Nous assistons au transfert de la souveraineté de notre pays vers le plan euro-

péen, mais ce n'est pas une souveraineté contrôlée politiquement. Il s'agit d'un transfert de souveraineté vers l'action des marchés. Une souveraineté imposée par le pouvoir financier et économique ne fonctionne jamais.

Mais comment faire pour reconstruire tout ceci ?

Je pense que notre pays a besoin d'établir des priorités. La première est la **discussion de la production de biens et de services utiles à la consommation et à l'exportation**, la façon dont les deux s'équilibrent et comment le marché intérieur s'équilibre avec les exportations. Nous insistons sur cette discussion dichotomique qui est une aberration. On donne beaucoup d'importance aux exportations, mais comment être compétitifs et où, et avec quel objectif ?

preneurs qui sont angoissés, qui n'ont aucune chance de survie face à l'incertitude existante. Il y a des milliers et des milliers d'entreprises qui ont disparu.

Comment recomposer la société ? Il est indispensable de valoriser le travail. Après cette valorisation, il faut générer un sens de la **responsabilisation** chez les gens. Il est impossible de reconstruire, de dynamiser une société sans que chaque citoyen (le travail occupe une place absolument centrale aujourd'hui) ne se responsabilise. La recomposition des dimensions et des relations dans la société conduiront les gens à assumer la responsabilité de contribuer à la société.

Quand on supprime des droits, on supprime aussi des devoirs. Lorsque, au travail, sur le plan social ou autre (ou même économique), on supprime des droits, on supprime également un ensemble de devoirs. La réponse de la société sera donc une profonde instabilité.

On ne trouvera de solutions ni pour la démocratie, ni pour d'autres composantes, s'il n'y a pas de recomposition visant la responsabilisation et la motivation à la responsabilisation des personnes.

Je conclus en posant une question : qu'est-ce que tout cela implique ? Il faut une émergence de la politique, il faut que le pouvoir soit axé sur la responsabilité et l'action politique concrète, sur la politique partagée par les citoyens, où la politique l'emporte sur le financier et la spéculation. Nous avons besoin de gouvernements crédibles, ce qui n'est pas facile, mais il faut inventer des façons d'y arriver. C'est un débat qui doit être tenu.

Et le troisième aspect est la **mobilisation indispensable des citoyens**. Cette idée que tout est décidé, que tout est sans alternative, que tout est inévitable, est une aberration. Les citoyens doivent être impliqués et discuter les différentes hypothèses, en contribuant à la construction des solutions nécessaires. Je vous remercie de votre attention. ■

« Aujourd'hui, la dette publique a déjà dépassé 130%. »

Il faut équilibrer le tout.

J'ai conscience de la concurrence, de la compétitivité, des lois du marché et de l'ouverture aux marchés. Mais ne soyons pas naïfs. Il faut vraiment mobiliser des forces pour essayer de rentabiliser le plus possible, tout en respectant le cadre juridique et tout ce qui est lié à la société, au niveau européen et mondial.

La **lutte contre la pauvreté et les inégalités** sont une autre priorité. La recomposition des classes moyennes

« Au Portugal, l'« intérêt national » est devenu le synonyme de l'interprétation des intérêts des marchés »

est un autre défi sur le plan intérieur. Elles sont en train d'être détruites, ce qui a des impli-

cations énormes d'un point de vue stratégique. Par conséquent, il est nécessaire de discuter les re compositions à partir de l'investissement sur un nouveau rôle de l'État, plus juste, mais aussi du privé et de la société en général : il faut discuter des conditions des travailleurs salariés, des travailleurs plus qualifiés, du rôle des entrepreneurs. Il y a des milliers et des milliers d'entre-

Débats avec les participants

👉 **Gérard Millet, MACIF**

Qui sont les « traîtres » en Europe ? Pourquoi faudrait-il réanimer Marx ?

➤ **Pierre Defraigne**

Pour une fois, je suis d'accord avec Jacques Attali lorsqu'il affirme qu'on ne peut pas comprendre cette crise sans faire référence à Marx.

Nous sommes les « traîtres » à la cause européenne car nous l'avons laissée accaparer par les marchés et plus particulièrement, en ce moment, nous la laissons capter par les intérêts spéciaux, les lobbies, les groupes dominants américains en Europe. Notre problème, c'est l'American Chamber of Commerce, à savoir l'infiltration de BusinessEurope par les filiales des multinationales américaines qui sont dominantes dans le processus dont on a parlé et qui veulent un marché intérieur transatlantique où les normes et les standards seront fixés en définitive sous le contrôle des intérêts américains. Ces intérêts pèsent beaucoup plus que chez nous sur le Congrès et sur la présidence des Etats-Unis. Il y a une asymétrie dans nos systèmes démocratiques : aux Etats-Unis, le poids de ces intérêts est beaucoup plus grand qu'il ne l'est chez nous, où il y a encore un esprit citoyen et démocratique qui résiste. Quelque part, nous sommes tous coupables d'avoir manqué de vigilance et d'exigence et aujourd'hui nous ne sommes pas capables de formuler une réponse européenne qui mobilise l'opinion. La solution ne peut être qu'européenne mais encore faut-il lui donner un contenu qui soit convaincant pour les gens quel que soit leur appartenance nationale.

➤ **Jorge de Sá**

Il faut se rappeler que l'Europe a été bâtie dans l'après-guerre sur un rapport de force. Tout a changé lorsque le mur de Berlin est tombé. Ceux qui avaient payé pour un système « dual », pour maintenir un certain nombre de pays sous l'influence occidentale, n'avaient plus de raisons de payer après la chute du mur. C'est à ce moment précis que s'est réalisé le transfert du travail vers le capital. Dans le temps, on appelait cela la lutte de classe. Cette idée est toujours présente ; les pauvres deviennent plus pauvres, les riches plus riches. Or, parler

du conflit sans faire référence à Marx n'est pas possible, puisque la théorie du conflit, du point de vue sociologique, amène toujours à Marx. Cependant, il est vrai que désormais nous ne sommes plus marxistes mais marxien.

➤ **Pierre Defraigne**

Je rejoins cette référence aux marxien qui sont des marxistes dans l'analyse mais pas dans la recommandation. En effet, aux Etats-Unis il est très important de rester cachés : vous ne pouvez pas citer Marx même si vous utilisez foncièrement une analyse marxiste. Cela rend les choses un peu difficiles à lire par les gens.

Toutefois, il y a deux ou trois ans, Warren Buffet, un homme que j'estime beaucoup et qui est le deuxième homme le plus riche des Etats-Unis, a eu cette parole extraordinaire. Il s'agit d'un homme remarquable, qui a donné déjà toute sa fortune à la fondation Gates et qui reste assez critique du système américain. De manière prophétique il a affirmé : « Oui, il y a une lutte de classe aux Etats-Unis et c'est nous les riches qui l'avons commencée et c'est nous les riches qui la gagnons ». C'est une phrase que tout le monde devrait connaître par cœur en Europe. On ne peut pas projeter le TTIP sans connaître cette phrase-là.

👉 **Jean-Marie Spaeth**

Tout d'abord, je souhaiterais avoir plus d'arguments pour convaincre les hommes politiques, les syndicats, les chefs d'entreprise etc., de la manière dont l'Europe peut s'exonérer de la course effrénée à la productivité.

Par ailleurs, concernant la partie de la dette non remboursable, qui seront les perdants ?

Enfin, sur l'Europe politique et la souveraineté, on revient souvent sur l'idée d'une fédération d'Etats-nations, qui est un oxymore. Pourquoi si peu de personnes abondent dans le sens d'une Europe fédérale, qui est selon moi la seule manière d'avoir une fiscalité européenne ?

Nous avons parlé de la Chine, des Etats-Unis et de l'Europe, mais quelle est la place de la Russie dans cet échiquier ?

➤ Pierre Defraigne

La Russie est l'arbre qui cache la forêt chinoise, selon moi. La Russie est gérable, le vrai défi est la Chine, qui n'est pas impérialiste, mais qui par sa taille et par sa croissance bouleverse l'équilibre géopolitique du monde. Ce que la Russie ne fait pas. Il faut trouver un compromis sur le long terme avec la Russie dans la perspective fondamentale pour l'Europe de prendre conscience de sa dimension eurasiennne en plus de sa dimension atlantique. L'Europe a oublié d'être une puissance eurasiennne parce que la Chine n'existait pas. Aujourd'hui elle existe et elle compte de plus en plus, donc cette dimension eurasiennne est fondamentale pour l'avenir de l'Europe et il faut l'assumer. L'Europe doit trouver une équidistance entre la Chine et l'Amérique.

Sur la fédération d'Etats-nations, je suis d'accord avec vous, le mot de Jacques Delors est malheureux.

En ce qui concerne la dette, les perdants d'aujourd'hui sont les gagnants d'hier : tous ceux qui ont prêté de l'argent à l'Etat sans payer leurs impôts, soit qu'ils aient fraudé, soit qu'ils ne devaient pas payer d'impôts car l'Etat se finançait par l'emprunt, vont continuer à percevoir une rente dont les termes ont été fixés quand nous avions un taux de croissance élevé. Si vous avez une rente qui est encore de 4% et que les prix sont tombés de 2 à 0,5 %, votre revenu réel a augmenté d'un demi pourcent. Est-ce qu'on privilégie les rentiers ou devons-nous remettre les comptes à zéro ? Je pense qu'une restructuration de la dette en excédent est une opération foncièrement équitable et qu'il faut qu'on parvienne à accepter que cette part insoutenable de la dette doit être restructurée, c'est-à-dire négociée en allongeant la période, en baissant le taux, en faisant des « haircuts »¹ etc.

Je n'ai pas utilisé le mot productivité. Bien évidemment, je suis pour la productivité parce que c'est fondamental. La productivité va de soi dans une société avancée et il faudra compter de plus en plus, à mesure que nous vieillissons, sur la productivité. La compétitivité est une autre chose, car elle consiste à être meilleur que le voisin, c'est-à-dire à vendre plus qu'on apporte. Dans mes cours de commerce international, j'explique à mes étudiants le drame du mercantilisme où un Etat veut avoir plus de surplus que l'autre et au total personne n'accepte de déficit. C'est la recette de la guerre, pas de la guerre commerciale mais de la guerre tout court.

Il faut donc savoir ce que nous voulons au sein de l'Europe. Je reste perplexe devant la politique du gouvernement français actuel qui veut à tout prix ressembler à l'Allemagne et je me dis que le jour où il aura atteint le niveau de l'Allemagne nous n'aurons plus à payer

un surplus, nous en aurons deux ! La vraie question est de savoir où sont les pays qui acceptent le déficit, sachant qu'au sein de l'Union européenne il est interdit car il n'y a pas de mécanisme compensateur pour financer les déficits courants. Ce rôle est normalement rempli par les marchés financiers, mais ces derniers ne fonctionnent plus pour le moment. On dit que ce sont d'autres pays en dehors de l'Europe qui devraient accepter un déficit sur l'Europe, mais qui va effectivement le faire ? La Chine ?

Cette fuite en avant vers la compétitivité est une formidable illusion d'optique et dresse les Etats les uns contre les autres, particulièrement à l'intérieur d'une union monétaire. Il s'agit d'une absurdité complète qui explique que tous ensemble nous allons vers la déflation. Chacun va être gagnant mais au total tout le monde sera perdant, c'est ce qu'on appelle l'« erreur de composition ». La vérité de l'un devient l'erreur collective de tous. L'exemple le plus simple est le match de football : « je suis debout, je vois mieux ; mes voisins sont debout ils voient mieux, ceux de derrière se lèvent aussi donc finalement tout le monde est debout ». Personne ne voit mieux mais au lieu d'être assis on est debout et c'est beaucoup plus fatigant !

➤ Jorge de Sá

Je voudrais revenir sur la Russie. Un compromis est nécessaire, mais il devra être conclu sans l'humiliation de voir la très puissante armée rouge marcher pieds nus comme nous l'avons vu il y a quinze ans. Ce niveau d'humiliation auquel nous a assujettis la Russie pose des problèmes par la suite.

Sur la dette, je rejoins Pierre Defraigne. Il faut construire un véhicule financier qui intégrerait les dettes qui dépassent le 75 % du PIB. Cet instrument permettrait, sur le long terme et avec l'inflation, de faire disparaître au moins la moitié de la dette. Le Portugal a fini de payer, il y a dix ans environ, une dette qui venait de la 1^{ère} guerre mondiale. Je voulais également poser une dernière question : combien de la dette portugaise sont des impôts récoltés par l'Etat allemand sur les profits des entreprises allemandes qui ont fait des affaires avec le Portugal ?

👉 Patrick Délicourt, Malakoff Médéric, Président de la commission Synergie de l'Ipsé

La signature définitive du TTIP devait être fixée à 2017. Nous sommes aujourd'hui dans une situation de délit de la démocratie car même les députés européens

n'ont aucune information réelle vis-à-vis des négociations. La situation est-elle définitive, ou avons-nous encore une marge de manœuvre pour faire progresser le traité ?

➤ Pierre Defraigne

Il est tout à fait possible de bloquer le TTIP maintenant. Qui sont nos adversaires ? Ce sont ceux qui, n'ayant pas réfléchi à la question, ont pris position avant d'y avoir réfléchi. Ils ont dit « oui » et maintenant sont très embarrassés, et disent : « oui, si .../ non, si ... ». Ce sont les deux versions de la même réalité.

Ils sont incapables de voir avec clarté que le TTIP n'est pas amendable. Il doit être rejeté car c'est une fausse alternative. En effet, il s'agit d'une distraction, d'une diversion par rapport à la réalité du projet européen et à l'urgence des décisions à prendre pour relancer la croissance et l'emploi en Europe. Le TTIP est incompatible avec cette démarche. Il faut donc avoir une position forte et réfléchie. Il y a ici un péché mortel commis par la gauche européenne, gagnée par l'atmosphère de marchés, de la compétitivité, du pragmatisme qui fait qu'on considère que la libéralisation finalement n'est pas aussi mauvaise. En définitive, les responsables de la gauche européenne se laissent prendre dans une dynamique qu'ils ne maîtrisent plus mais dont ils auront à supporter les coûts politiques face à leurs opinions.

C'est le spectacle des syndicalistes navrés devant des pneus qui brûlent à l'entrée d'une usine qui vient de fermer. Je me demande souvent comment aurait-on pu éviter ce désastre. Parfois ce n'est pas possible, c'est la nature des choses qu'on appelle la destruction créatrice de Schumpeter, mais parfois on pourrait très bien s'en dispenser. Il faut donc être très vigilant et rigoureux sur ces choix structurants comme celui que nous est

proposé par le TTIP. Ce traité nous met dans l'orbite américaine et nous en payerons le prix. Entre le modèle américain et le modèle européen, avec pour arbitre les marchés, c'est le premier qui gagne.

👉 Jacques Berruet, Humanis

Les Etats-Unis ont mis en place le Small Business Act pour aider les petites entreprises. On a essayé de le transposer en France, puisque 90% des entreprises françaises ont moins de dix salariés, et donc sont des petites entreprises comme dans l'ensemble de l'Europe. Ces petites entreprises n'ont pas le pouvoir de l'argent, elles n'ont que la capacité à faire. Est-ce qu'on ne devrait pas aider un peu plus ces petites entreprises pour rééquilibrer les débats qui sont actuellement déséquilibrés ?

➤ Pierre Defraigne

Je vous recommande la lecture de « La dynamique du capitalisme ». Ce petit livre de 125 pages est la traduction française de trois conférences tenues par Fernand Braudel à l'université de Georgetown en 1972, sur le thème des rapports entre le capitalisme et l'économie de marché, entre les grandes entreprises et les petites entreprises. Une fois que vous avez lu ça, vous aurez fait un grand bond en avant dans la compréhension du pourquoi et comment il faut réguler le capitalisme pour ne pas étouffer les petites et moyennes entreprises.

¹ Une réduction de la valeur de la dette d'un emprunteur dans le cadre d'une restructuration de dette.

DEUXIÈME SESSION : Les nouvelles frontières du vivre ensemble et de la protection sociale



Marc Dupuis

Directeur métier associé d'Optimind winter

Big Data, numérique, digital, réseaux sociaux : quelle socialisation ?

Je tiens à remercier Monsieur Spaeth et Monsieur Boucher d'avoir permis de m'exprimer sur ce sujet très intéressant et très important. Le plaisir est d'autant plus grand que notre entreprise vient d'ouvrir sa première implémentation à l'étranger justement ici à Lisbonne.

« Aujourd'hui, le consommateur a envie d'avoir accès à son fournisseur, à son assureur à n'importe quel moment »

Le thème de mon intervention est « Big Data, numérique, digital, réseaux sociaux ». Or,

nous pouvons considérer que numérique et digital sont synonymes, le deuxième terme étant plus anglo-saxon. Par ailleurs, dans mes propos je vais assimiler les termes « individus », « assurés », « adhérents », « clients », et je m'excuse par avance si jamais cela ne correspond à vos dénominations ou à vos unités respectives.

1 - L'individu dans ce nouveau monde numérique

Je vais commencer par un verbatim, des extraits d'enquêtes menées auprès d'un certain nombre de personnes sur leur expérience digitale. Cela ne concerne pas forcément le monde de la protection sociale et de l'assurance, mais il est intéressant de se focaliser dessus

« Nous allons vers des technologies qui sont de plus en plus proches de l'individu et qui le cernent davantage »

et d'avoir quelques éléments sur les attentes des individus.

Le premier est : « visiter un site doit être

aussi agréable que d'aller dans un magasin ». Nous voyons tout de suite l'importance de la virtualisation. Les consommateurs souhaitent avoir la même expérience sur un site internet que celle qu'ils ont eu dans un magasin. « J'attends des contenus et des informations "fraîches" - un site doit être encore plus à jour qu'un magasin ». Cela signifie qu'un site internet doit

être vivant, comme un magasin, même s'il est virtuel. « Je veux pouvoir accéder aux contenus / données / services de n'importe où avec n'importe quel terminal et n'importe quand ». Avant, nous avions l'habitude d'avoir une agence qui pouvait, schématiquement, ouvrir à 9h00, fermer à 12h00, rouvrir à 14h00 et fermer à 18h00. Aujourd'hui, le consommateur a envie d'avoir accès à son fournisseur, à son assureur à n'importe quel moment.

« Acheter doit être simple et immédiat ». Il est important de concevoir qu'à présent un clic doit permettre d'avoir ce que l'on souhaite immédiatement, ou presque. « J'utilise des outils digitaux pour avoir un meilleur service et que les choses soient faites plus vite ». Encore le même principe de rapidité, avec le besoin d'avoir accès rapidement à une information.

« Je ne possède plus "ma" musique ». Rapporté au monde de l'assurance, ce n'est plus la possession qui est le modèle plus important mais l'usage. Je ne possède plus ma voiture mais j'utilise une voiture et ce n'est pas parce que je ne possède plus que je ne veux pas être assuré.

« Je suis unique et j'attends un service et un produit conçus pour moi » ; « Je partage des choses qui embellissent mon image ». Nous sommes ici au sommet de la pyramide de Maslow, car nous voulons quelque chose d'individuel et qui concerne ses propres besoins.

2 - Evolution de la technologie

J'ai découpée l'évolution de la technologie en décennies, des années 1980 à nos jours. Nous constatons que la mutation technologique est rapide. Les années 1980 sont marquées par un fait générateur, une espèce d'ancrage, qu'est la création du protocole internet. Aujourd'hui cela paraît commun, mais sans ce proto

« il y a une adoption massive de ces outils et le phénomène est intergénérationnel »

cole tout le reste n'aurait pas pu exister. Dans les années 1990, internet s'est généralisé avec la création du web et surtout la naissance de deux petites sociétés à l'époque que sont Google et Amazon qui redéfinissent aujourd'hui le modèle internet à la fois sur la partie commerciale et électronique et Google, qui est omni-

présent et qui donne accès à toute les informations permettant de savoir à peu près

tout sur tout. Dans les années 2000, qu'on peut qualifier de socialement connectées, nous avons eu deux phénomènes importants : l'arrivée du smartphone et en particulier de l'Iphone. Le regretté Steve Jobs disait qu'il n'avait pas forcément le meilleur téléphone, ni le meilleur appareil photo, et que ce n'était pas le plus beau, par contre il embarquait pratiquement un ordinateur, avec ses applications. Le deuxième phénomène est celui des réseaux sociaux, en particulier Facebook en 2004 et Twitter en 2006. Aujourd'hui ils sont omniprésents. Facebook compte 1,2 milliards de personnes connectées. Tous les autres écosystèmes ont continué

« Nous sommes passés dans les années 1980 du web documentaire au web social »

d'exister mais en 2010 on a vu apparaître ce qu'on appelle les objets connectés. Nous

allons vers des technologies qui sont de plus en plus proches de l'individu et qui le cernent davantage.

L'explosion de la technologie fait qu'on s'attend à ce qu'il y ait énormément d'interaction entre ces technologies et les gens, avec un écosystème très important. Afin d'illustrer ces propos, en France il y a 54 millions d'internautes, 68% des français sont inscrits sur un réseau social, avec des niveaux différents d'activités. Il y a 72 millions de téléphones portables, donc bien plus que la population française.

« Pour résumer le triptyque : nous avons une innovation technologique, des consommateurs-clients et de nouveaux usages. Il oblige les entreprises à s'adapter pour rentrer dans cet écosystème »

L'idée à retenir est qu'il y a une adoption massive de ces outils et que le phénomène est intergénérationnel. En effet, actuellement, nous avons plus de seniors qui utilisent les réseaux

sociaux que des jeunes de 20 à 30 ans. Cela veut dire que tout le monde communique, même s'ils ne communiquent pas sur les mêmes sujets.

3 - Evolution du web

Nous sommes passés dans les années 1980 du web documentaire au web social. Quelle est la différence ? Le web documentaire était un ensemble d'informations

descendant des entreprises et des marques et qui informaient le consommateur de leurs produits, avec une posture très statique, unidirectionnelle et dépourvue de conversation. Avec le web de l'information, il y a eu à la fois des éléments plus dynamiques et la possibilité de s'inscrire sur les sites et donc de pouvoir interagir avec ces derniers. Donc il n'y a plus eu que les entreprises pouvant communiquer, mais également les internautes et les individus à travers les blogs, dans une relation bidirectionnelle. Nous sommes actuellement dans une nouvelle ère, celle du web social, où les informations sont contextuelles et personnalisées avec un compte, et où l'on peut interagir soit individuellement soit collectivement avec des contributions multiples sur une multitude de réseaux sociaux, de sites, etc. Nous sommes dans une logique conversationnelle, et de relation multidirectionnelle. Les marques parlent avec les individus, les individus parlent avec les marques, les individus parlent entre eux. Nous nous trouvons dans un écosystème où tout le monde interagit et peut éventuellement surveiller tout le monde.

4 - Quels sont les impacts sur le monde de la protection sociale et de l'assurance ?

Le premier constat est que l'assuré change de profil. Il devient un peu plus consommateur, il se renseigne, il peut à la limite « banaliser » le produit assurance. Il est mieux informé, il multiplie les possibilités d'avoir des données, de comparer, d'échanger avec ses pairs, avec des communautés qui lui ressemblent mais aussi avec des inconnus. Beaucoup d'entre vous ont sûrement fait l'expérience d'aller sur un site pour acheter un produit et de regarder la notation. 50 personnes qui ont donné une note de 4,5/5 cela va influencer sur notre perception du produit : « ce produit doit être très bien parce que 50 individus ont dit qu'il était bien ». Nous allons moins faire confiance à la marque qu'aux 50 inconnus.

En outre, son équipement technologique est très important, et est intégré dans son mode de vie. Il attend donc de son assureur qu'il soit présent sur ces objets avec un site web mais aussi un site mobile et des comptes Twitter et Facebook. Il souhaite également acheter et éventuellement gérer sur ces nouveaux éléments.

Il s'agit d'une mutation importante des individus qui a un impact conséquent sur l'ensemble des secteurs, et en particulier de la protection sociale et de l'assurance. Nous pourrions imaginer que c'est un monde où tout se digitalise, sans plus aucun contact avec l'humain. Mais cela n'est pas vrai car nous avons encore régulièrement des enquêtes qui montrent que les individus sont encore très attachés au contact humain dans le cadre de leur protection sociale. En effet, 9 français sur 10 souhaitent encore avoir ce contact, mais pas forcément

« En une minute, il y a 66 000 logins sur Facebook »

au même moment qu'avant, à savoir lors de la contractua-

lisation, cela peut être lorsque l'assuré a besoin d'un conseil, ou à l'occasion d'un sinistre. Pour 82% des personnes interviewées, la relation est importante ou très importante. Donc tout ne sera pas virtualisé, en tout cas pas pour l'instant.

Pour résumer le triptyque : nous avons une innovation technologique, des consommateurs-clients et de nouveaux usages. Ce triptyque représente l'écosystème lié aux nouvelles technologies et oblige les entreprises à s'adapter pour rentrer dans cet écosystème.

5 - Quels sont les enjeux pour les opérateurs d'assurance ?

Je vais me focaliser sur quatre enjeux majeurs :

« 90% des données qui existent actuellement dans le monde ont été créées ces deux dernières années »

- **La relation client** : le client est désormais beaucoup plus exigeant et la mutuelle ou le groupe de protection sociale a besoin de mieux le connaître.

- **La distribution** : elle mute logiquement du

fait de ces nouvelles technologies et de ces objets, ne pouvant plus se faire de la même manière que précédemment.

- **La marque et son positionnement** : avec les valeurs qu'elle transporte, est plus exposée du fait de sa présence sur toute une série de réseaux sociaux et sur le web. Les individus parlent de la marque, et en ce sens qu'elle échappe à l'organisme assureur qui n'a plus d'emprise sur les propos qui peuvent être tenus.

- **Les produits et services** : ils vont évoluer car il faut les imaginer différemment, de manière à ce qu'ils s'adaptent à l'ère numérique.

« Nous pouvons définir le Big Data avec le principe des trois « V » : volume, vitesse et variété »

Finalement, l'objectif est d'avoir une entreprise complètement digitale.

en plus d'échanges et de données. En une minute, il y a 66 000 logins sur Facebook. Il existe désormais des mesures dont personnes n'a jamais entendu parler et qui sont incommensurables. 90% des données qui existent actuellement dans le monde ont été créées ces deux dernières années et cela va aller de manière exponentielle car les objets connectés produisent énormément de données, beaucoup plus que le simple fait de se connecter sur Facebook.

Les groupes de protection sociale, les mutuelles, les assureurs, ont beaucoup de données en interne. Ils en produisent et ils en collectent pour leur activité propre, mais il ne s'agit pas encore du Big Data. En effet, nous avons du Big Data lorsque nous avons des données internes et des données externes couplées à des données dites « structurées », par exemple une prime égale à 1 000 euros, et à des données non structurées, c'est-à-dire que l'on ne peut pas enregistrer comme un élément avec une valeur (des vidéos, des comptes rendus, des plateaux téléphoniques, etc.). L'objectif du Big Data est d'exploiter ces données et de les rattacher à ce que l'assureur connaît : l'individu X a interagi avec mon call center et il a dit qu'il n'était pas satisfait de tel produit ou alors qu'il n'a pas eu de problèmes etc. Ce sont des éléments qui ne sont pas ou peu exploités pour l'instant et qui vont l'être avec le Big Data.

Nous pouvons définir le Big Data avec le principe des trois « V » : volume (de données), vitesse (chaque seconde il y a de plus en plus de données qui arrivent) et variété. Des grandes firmes comme Amazon, Facebook, Google, ont inventé des systèmes qui permettent de traiter ces éléments qui autrement seraient impossible à gérer. Ce qu'on appelle le Big Data est à la fois ces données et les infrastructures qui permettent d'exploiter ce grand volume de données.

A quoi sert le Big Data ? Comment valoriser ces données et dans l'intérêt de qui ? Dans celui de l'assuré ou dans le mien ? La question centrale est là : comment utiliser les outils et les données dont nous disposons ?

Il existe de multiples usages tournés autour du pilotage de l'entreprise, de la connaissance client, de l'efficacité opérationnelle ou encore de la gestion et la compréhension des risques.

6 - Le Big Data

Je vais vous donner quelques chiffres pour mieux comprendre la progression constante dans l'adoption de tous ces outils numériques. En 2013, on comptait 2,72 milliards d'utilisateurs d'internet, en 2014 nous sommes à 3 milliards. Par conséquent, des services tels les réseaux sociaux et les applications, sont en train de devenir de plus en plus importants et de générer de plus

7 - Les médias sociaux

Les médias sociaux peuvent être regroupés en cinq grandes catégories :

- les forums de discussions avec les avis des consommateurs;
- les publications (blogs, wiki), le partage de contenus (documents, photos vidéos, du type Youtube,

« Les médias sociaux permettent une interaction entre les marques, entre les marques et les individus et entre les individus. Pour le Big Data cela crée d'immenses réservoirs de données. »

- les médias sociaux commerciaux, qui recommandent des sites d'achats groupés, qui pourraient arriver dans le monde de l'assurance ;

« la fonction d'un média social : écouter ce qui se passe, déterminer les besoins, établir un dialogue »

- les réseaux sociaux tels que vous les connaissez, personnels, du type Facebook ou autres, et professionnels tel LinkedIn.

Les médias sociaux permettent une interaction entre les marques, entre les marques et les individus et entre les individus. Pour le Big Data cela crée d'immenses réservoirs de données.

Il y a trois éléments qui sont importants dans la fonction d'un média social : écouter ce qui se passe, déterminer les besoins, établir un dialogue. En effet, le dialogue

« Il est important de dire que le numérique ne va pas remplacer le contact physique, même s'il va peut-être le modifier »

est important dans le monde de l'assurance où on a peu de contact en dehors de certains moments (au début, au moment du sinistre, lors du paiement des échéances). Donc les médias sociaux permettent d'augmenter ce type de contact et in fine de créer du lien, d'interagir avec l'individu.

En conclusion, on peut dire que les nouvelles technologies sont omniprésentes et créent de nouveaux usages et pratiques et ceci dans tous les secteurs et en particulier dans l'assurance. Les points de contact et la relation client sont désormais physiques et digitales, mais ces canaux se complètent. Il est important de dire que le numérique ne va pas remplacer le contact physique, même s'il va peut-être le modifier. Le digital, comme on l'a vu, génère énormément de données à exploiter, à travers le Big Data, mais avec quels objectifs ? Cela reste à déterminer. Si possible, il faudrait que ces données soient exploitées dans l'intérêt des deux parties, des assurés et des assureurs, et globalement dans l'intérêt général. A l'heure des médias sociaux, on peut dire que le client est un communicant. Il est un média à lui tout seul. Pour les marques, cela génère des obligations de qualité de service, de relations, pour qu'on continue à bien interagir et pour que la réputation du produit continue à se maintenir.

La relation assureur/assuré se modifie du fait de l'intégration de ces éléments. Nous pouvons avoir une idée de comment cette relation évolue maintenant, mais nous ne savons pas comment elle évoluera d'ici 5-10 ans avec de nouvelles technologies.

Le groupe de protection sociale, la mutuelle, l'assureur, ont un rôle très important à jouer car ils ont un rôle de partenaire de vie, de protection de l'individu. Toutes ces technologies et leur usage peuvent faire peur mais peuvent aussi être un moyen de mieux protéger l'assuré. ■





Jan Cremers

Chercheur à l'Institut des études avancées sur le travail d'Amsterdam (AIAS)

Des droits à la protection sociale en itinérance

« La notion de détachement de travailleurs a tout d'abord été appliquée dans le domaine de la coordination de la sécurité sociale en Europe »

Le détachement des travailleurs dans le cadre d'une prestation de services n'est pas un phénomène nouveau. La décision de sous-traiter à d'autres entreprises peut être motivée par la recherche d'expertise et de savoir-faire en dehors de la principale activité de la

société, la pénurie de main d'œuvre, la recherche d'efficacité, une division du travail qui s'est traditionnellement développée avec

des partenaires sur la base d'une confiance mutuelle, les opérations de routine ou des motifs historiques.

La notion de détachement de travailleurs a tout d'abord été appliquée dans le domaine de la coordination de la sécurité sociale en Europe. Dès les débuts de la Communauté européenne, les traités ont précisé que les citoyens européens bénéficiaient du droit à la libre circulation, y compris du droit de travailler dans un autre État membre. Ce que l'on appelle les règles de coordina-

« "lex loci laboris" [...] la règle générale veut que la législation applicable soit celle de l'État membre dans lequel l'intéressé(e) poursuit son activité en tant que salarié ou travailleur indépendant »

tion, formulées pour la première fois en 1957, adaptées en 1971 et récemment modifiées et amendées, se fondent sur le principe de l'application d'un

seul arsenal législatif à la fois dans les situations où un travail est réalisé dans un ou plusieurs États membres. Les personnes qui se déplacent à l'intérieur de l'Union européenne restent dès lors soumises au régime de sécurité sociale d'un seul État membre. Les règles visent à garantir l'égalité de traitement et la non-discrimination par l'application du «lex loci laboris» ou principe du pays d'accueil. En d'autres termes, la règle générale veut que la législation applicable soit celle de l'État membre dans lequel l'intéressé(e) poursuit son activité en tant que salarié ou travailleur indépendant. Dans le cadre de coordination tel qu'il fut formulé, des dérogations aux règles générales ont été rendues possibles dans des situations particulières qui justifiaient d'autres critères d'applicabilité. Le détachement était l'une des exceptions formulées dans la législation applicable.

L'utilisation du détachement dans le domaine de la sécurité sociale essuie parfois des critiques. Initialement, le détachement constituait une exception à la règle générale. À l'heure actuelle, son usage est à ce point répandu qu'il fait lui-même – improprement – figure de règle générale dans les situations transfrontalières. Pour autant, ce n'est qu'à partir de l'élaboration de la relation entre les conditions de travail de travailleurs concernés par des activités transfrontalières temporaires et la libre prestation des services que les véritables problèmes sont devenus manifestes. L'appui politique en faveur d'une application intégrale des conditions de travail et des normes de travail applicables dans l'État membre où la personne poursuit son activité s'est avéré insuffisant.

Dans de véritables cas de détachement, deux règles découlant de la législation communautaire sont applicables :

- Les travailleurs détachés peuvent être soumis à l'application des principes de coordination de la sécurité sociale (Règlement 1408/71 – à présent Règlement 883/2004).
- La directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services établit le cadre juridique des conditions de travail de ces travailleurs détachés temporairement dans un autre État membre. L'article 1er, paragraphe 1er (portant sur le champ d'application de la DDT), dispose clairement qu'elle s'applique aux entreprises établies dans un État membre qui, dans le cadre d'une prestation de services transnationale, détachent des travailleurs, conformément au paragraphe 3, sur le territoire d'un État membre.

Dans l'une des premières évaluations portant sur la mise en œuvre de la directive «Détachement», le réseau CLR a réalisé en 2003 un examen du contexte juridique et du fonctionnement pratique de la directive dans le cadre de la libre prestation de services. Les constatations se sont articulées autour des caractéristiques clés du détachement:

1. Un contrat de travail direct est conclu dans le pays d'origine et la relation d'emploi est maintenue

Qu'est-ce que nous avons constaté : les États membres n'avaient pas tous directement transposé la notion de «maintien d'une relation de travail» dans le droit national et une zone d'ombre subsistait autour des travailleurs économiquement dépendants. Le fait que, en vertu des règles applicables à la coordination des systèmes de sécurité sociale, le pouvoir de décision consistant à déterminer si une personne est indépendante ou salariée revienne à l'état détachant le salarié, alors que, dans la directive «Détachement», il s'agit de l'état accueillant le salarié détaché, est source de malentendus et induit un manque de clarté. La vérification de l'application effective des réglementations sur le travail a été et reste une tâche ardue.

2. La société d'envoi doit être une véritable entreprise qui mène normalement ses activités dans le pays d'origine (et qui exécute temporairement des services à l'étranger sur la base d'un contrat commercial).

Il s'avérerait très difficile de vérifier si l'entreprise dans le pays d'origine était une véritable entreprise poursuivant des opérations économiques de façon régulière. Les pays hôtes devaient entièrement se fier aux informations du pays d'origine; et il manquait dès lors deux aspects cruciaux : la coopération et l'échange mutuel.

3. Le détachement est temporaire et le travailleur détaché reste subordonné à la gestion de la société d'envoi tout en réalisant un travail lié au contrat commercial conclu entre la société d'envoi et l'entreprise utilisatrice.

Le détachement est temporaire et les travailleurs ne recherchent pas un accès permanent. En pratique, la plupart des États membres ont appliqué des périodes de détachement qui sont utilisées dans les réglementations sur la coordination des systèmes de sécurité sociale. Mais il n'est pas facile de contrôler dans le pays hôte si le détachement est simplement une offre de main d'œuvre ou en réalité un contrat de service.

Les recherches du CLR menées en 2003 ont révélé que les mesures prises par les États membres pour assurer

cadre desquels les collaborateurs des organes compétents se rencontrent et échangent des expériences.

Sur la base de nos recherches, les fédérations européennes, partenaires sociaux dans le domaine de la construction (la FIEC et la FETBB), ont formulé une déclaration commune et ont pointé plusieurs problèmes fondamentaux. Les partenaires ont noté que la zone d'ombre autour du travail économiquement dépendant était (et reste) un problème croissant dans le secteur. L'application de la législation de mise en œuvre de la directive serait facilitée si une définition précise était donnée aux «salariés» et aux « indépendants » dans le droit national. En outre, il est important de pouvoir vérifier, en droit et en pratique, si un travailleur est dûment détaché et relève du champ d'application de la directive ; et il est également essentiel d'examiner la question de la responsabilité dans les cas de faux emploi indépendant et/ou de faux détachement. Sans cela, quelle que soit la réglementation apparente des droits des travailleurs détachés, une application est peu probable dans la pratique.

La FIEC et la FETBB ont recommandé la mise en œuvre d'une disposition visant à définir qui est considéré comme le réel employeur et dès lors qui peut être tenu responsable dans les cas de faux détachement par des sociétés-écrans ou de faux emploi d'indépendant. Les partenaires sociaux dans le secteur de la construction ont également fait référence au caractère souhaitable de la «transparence» et de l'«accessibilité» des informations nécessaires sur les conditions de travail applicables pour une bonne mise en œuvre de la directive. La déclaration commune des partenaires sociaux faisait remarquer qu'il était indispensable d'améliorer le respect de la directive, notamment la coordination administrative. Alors que la notification de la prestation de services est un instrument utile pour appliquer la directive, les inspecteurs du travail et des affaires sociales devaient être pleinement autorisés à contrôler et examiner si les conditions de travail des travailleurs détachés étaient respectées. Les prestataires de services contrevenants - qui abusent du détachement pour fausser le marché de la construction et créer du dumping social - exploitent les frontières nationales des administrations afin d'éviter d'être pris et sanctionnés. Une exécution plus efficace des sanctions dans des situations transfrontières doit être garantie et les inspecteurs nationaux du travail et des affaires sociales doivent intensifier leur coopération.

En 2010, une équipe d'experts du CLR a réexaminé, sur la base de douze cas nationaux, le fonctionnement des principes formulés dans la directive «Détachement». L'accent était porté sur les disparités sociales et économiques entre les droits légaux ou conventionnels formels et les salaires et rémunérations réels, le temps de

« L'application de la législation de mise en œuvre de la directive serait facilitée si une définition précise était donnée aux «salariés» et aux « indépendants » dans le droit national »

le respect des règles sur le détachement n'étaient pas très bien développées. Les bureaux de liaison et les institutions responsables dans les États

membres souffraient d'un manque de personnel et ne disposaient pas d'informations suffisantes pour donner un réel contenu aux règles sur le détachement. Il a été recommandé de lancer des campagnes de sensibilisation, en organisant par exemple des séminaires dans le

travail, les conditions de vie ainsi que la santé et la sécurité. Par comparaison avec l'évaluation des études de 2003, une plus grande divergence en termes de transposition et d'application effective a été constatée. Au moment où la directive a été conclue au début des années 90, il était impossible de prévoir les conséquences de l'élargissement de 2004, avec une proportion élevée d'États n'offrant aucun engagement en faveur de la convention collective comme moyen de réglementation des normes de travail. Un second développement a été l'extension et l'intensification du travail des agences, de la sous-traitance et de l'externalisation dans de nombreux segments du marché du travail. Les deux développements ont eu un impact significatif sur la façon

« la surveillance des règles de détachement est difficile et entravée par les limitations de la Cour de justice européenne, que les sanctions pour manquement ne sont pas assez lourdes »

dont le détachement est effectivement organisé en pratique. Aujourd'hui, l'utilisation du mécanisme de détachement s'étend du partenariat de longue date normal et honnête entre les partenaires contractants aux pratiques de fausses sociétés-écrans en matière de recrutement de main d'œuvre uniquement. Le recours au détachement dans des segments à forte main d'œuvre du marché du travail n'aboutit pas nécessairement à une détérioration des conditions de travail mais cela a ouvert la voie à de nouvelles formes de recrutement non prévues par les législateurs. Le problème se pose dès que la sous-traitance transfrontalière de main d'œuvre uniquement est présentée comme une prestation de services. C'est notamment le cas lorsque les sociétés transfèrent le recrutement de main d'œuvre à de petits sous-traitants, ce qui aboutit au recours à des agences, à des rabatteurs de main d'œuvre et à d'autres

« Le projet a confirmé l'idée selon laquelle le détachement des travailleurs à l'étranger est souvent utilisé de manière frauduleuse pour contourner les normes applicables au niveau national en matière de paie, conditions de travail et sécurité sociale dans le pays de résidence »

intermédiaires. Ces agences deviennent le lien entre le travailleur et l'entreprise utilisatrice ou le sous-traitant spécialisé. La distorsion du marché du travail est potentiellement importante car la minimisation des coûts de main d'œuvre pourra se révéler très intéressante du fait de l'apport d'un élément non documenté sur une partie du travail officiel. Le détachement, à son niveau plus bas, concerne alors une offre de main d'œuvre illégale via des agents ou des rabatteurs de main d'œuvre. Des groupes de travailleurs sont recrutés via des sociétés écrans, des annonces et des réseaux informels. Le détachement devient donc l'une des voies pour l'offre transfrontalière de main d'œuvre peu

onéreuse sur le marché unique sans référence au libre mouvement des travailleurs et aux droits qui peuvent dériver du droit européen relativement à la migration de main d'œuvre véritable.

Sur la base de nos recherches, il peut être conclu que la surveillance des règles de détachement est difficile et entravée par les limitations de la Cour de justice européenne, que les sanctions pour manquement ne sont pas assez lourdes, que les amendes sont faibles dans un contexte territorial et que, dans la plupart des pays, il n'y a pas d'instruments d'application spécifiques au détachement. Un examen précis du phénomène amène à conclure qu'une concentration des travailleurs détachés dans les échelons plus bas des marchés du travail et dans des régions, segments et secteurs spécifiques implique des risques sérieux (altération de la concurrence, érosion des droits des travailleurs et non-respect des règles obligatoires). Les conditions de travail - les salaires en particulier - proposées aux travailleurs détachés, si elles ne sont pas soumises à une surveillance et une application appropriées, pourront nuire aux conditions minimales établies en droit ou négociées en vertu de conventions collectives généralement applicables.

Le projet Détachement des travailleurs - Amélioration de la collaboration entre les organismes publics et les partenaires sociaux, géré par l'INTEFP entre juillet 2012 et l'été 2013, a fourni de nouveaux éléments d'analyse et la conformation de l'existence d'un certain nombre de problèmes qui avaient déjà été identifiés, en partie dans la documentation CLR correspondante. La phase préparatoire a fait ressortir la nécessité d'une meilleure coopération entre les différents partenaires (organismes publics et autorités compétentes, partenaires sociaux) pendant tout le processus : avant le début de la prestation de service transfrontalière avec les travailleurs détachés et pendant le séjour du travailleur dans le pays hôte (et, en cas de violation, même après le terme de la prestation de services). Le projet a mené à la formulation de champs d'actions qui s'inscrivent (dans une certaine mesure) dans une chaîne d'activités, dans le cadre de partenariats communs et de modèles de coopération.

Les traités européens établissent le droit des travailleurs européens de travailler et de résider dans les pays de l'Union et de bénéficier d'une égalité de traitement. Or, bien que les travailleurs détachés ne soient pas censés chercher du travail sur le marché de l'emploi du pays hôte, les principes relatifs au détachement des travailleurs contenus dans la Directive UE sur le Détachement des Travailleurs peuvent être considérés comme une tentative de garantir aux travailleurs détachés les droits établis par les traités européens. Nous avons déjà noté que le point de départ du législateur, dans le domaine

« l'accumulation des violations et des contournements de la législation sont la règle plutôt que l'exception »

du détachement des travailleurs, a été le maintien du lien avec la sécurité sociale de base dans le pays de résidence habituel et le respect par l'employeur qui fournit des services en détachant (temporairement) des travailleurs dans d'autres pays membres de l'UE de la plupart des normes en matière de travail applicables dans le pays hôte. Ceci présuppose l'existence de bases

de données fiables (entre autres, pour vérifier la conformité aux normes de sécurité sociale

et trouver les informations nécessaires concernant les normes en matière de travail) et la mise en place d'institutions chargées de fournir des informations, prévenir les fraudes et surveiller la régularité.

Le projet a confirmé l'idée selon laquelle le détachement des travailleurs à l'étranger est souvent utilisé de manière frauduleuse pour contourner les normes applicables au niveau national en matière de paie, conditions de travail et sécurité sociale dans le pays de résidence. Voici quelques formes de contournement:

- Le recrutement transfrontalier par l'intermédiaire d'agences (de travail temporaire).
- Simulation de travail indépendant lorsque la différence entre un contrat de sous-traitance (de prestation de services) et un contrat de travail salarié est floue.
- Faux détachement lorsque les contrôles sont facilement contournables ou ne sont pas suffisants.
- Transfert à d'autres secteurs (régime shopping).
- Manipulation entre libre établissement («boîtes à lettres») et pays de résidence.
- Bénéfice abusif des droits garantis par les règles en matière de détachement (temps de travail, salaire minimum garanti, avancement non conforme au niveau de compétences, déductions injustifiées).

Le contrôle de la légalité du détachement et la collecte des preuves et des documents justificatifs à l'appui sont entravés par un mauvais enregistrement et le manque des compétences requises dans le pays hôte. Les participants au projet sont parvenus plusieurs fois à la conclusion, en constatant des irrégularités, que l'accumulation des violations et des contournements de la législation sont la règle plutôt que l'exception. Ceci pose la ques-

tion de savoir qui est compétent en matière de contrôle global de la conformité. Il est impossible de trouver une solution adéquate tant que l'enregistrement et la notification dans le pays hôte seront considérés comme une charge administrative et non pas comme un outil essentiel de contrôle de la conformité. Le projet INTEFP a généré d'importants résultats en termes de fourniture des informations, au niveau sectoriel, national et européen dans son ensemble. Etant donné que les informations proviennent obligatoirement de plusieurs autorités et acteurs compétent(e)s, une plus grande coordination dans ce domaine est absolument nécessaire. La surveillance du processus de détachement et le contrôle de la légalité de la prestation transfrontalière de services par le biais de personnel détaché sont apparus comme des domaines problématiques. Le projet INTEFP a confirmé qu'il existe des problèmes de conformité, de manque de coopération, notamment dans ce domaine, ainsi que des difficultés rencontrées dans la détection des tentatives de contournement des normes dans le cadre des services transfrontaliers et des failles du système de sanctions actuel. En effet, tous les partenaires font état de leur déception de ne pas voir justement sanctionnées les violations.

Le but du législateur européen a été la mise en place d'un cadre législatif pour la gestion des prestations de services transfrontalières. Afin d'éviter le dumping social et la distorsion de la concurrence (pour les prestataires de services nationaux) et afin de créer un «terrain de jeu» équitable pour tous les prestataires de services, une politique de prévention des fraudes et des pratiques indésirables est nécessaire. Mais, cette politique en est encore à ses balbutiements. Dans certains pays, cette politique a été mise en relation avec (ou même entièrement intégrée dans) la politique d'immigration ou de lutte contre le travail illégal. Ceci ne paraît pas très logique, étant donné le lien étroit qui existe avec le recrutement des travailleurs en général. Le détachement des travailleurs dans le cadre de la prestation de services est devenu de plus en plus souvent (comme l'ont également démontré les études du CLR) un système alternatif de recrutement. Par conséquent, la prévention et l'anticipation doivent être assurées par des outils orientés vers le marché du travail, façonnés et soutenus par les institutions et les organismes qui ont créé le cadre conventionnel et législatif qui régit les relations industrielles. ■



Ana Vieira

Secrétaire générale de la CCP

Expressions des partenaires sociaux portugais

C'est avec grand plaisir que je suis, une fois de plus, parmi vous. L'année dernière, nous avons partagé nos points de vue sur la protection sociale et les arts et les médias. Ce fut positif, nous avons beaucoup appris.

La politique au service de la protection sociale

Il y a deux ans, quand j'étais secrétaire exécutive de l'UGT et que l'on m'a donné le dossier de la protection sociale, je me suis dit « Et maintenant, que vais-je faire ?

« Nous pouvons avoir la protection sociale que nous voulons. Nous sommes la protection sociale que nous voulons »

C'est un dossier très technique, comment puis-je apprendre toutes ces choses en si peu de temps ? ». J'ai eu la chance

d'avoir la présence de Helena André et d'avoir participé, juste un mois après avoir assumé mes nouvelles fonctions, à la 104^e Conférence internationale de l'OIT. Nous devons étudier un rapport sur la sécurité sociale pour la justice sociale et une mondialisation équitable.

Les différents sujets nous distinguaient. Les frontières étaient bel et bien définies, mais dans un sens idéologique et politique. Nous pouvons avoir la protection sociale que nous voulons. Nous sommes la protection sociale que nous voulons. La protection sociale est souvent établie moyennant un rapport entre les avantages et les coûts - quels sont les avantages que nous voulons avoir, quels sont les coûts que nous sommes prêts à payer pour avoir ces avantages ?

Il y a plusieurs points de vue. Cette conférence de l'OIT a montré que les niveaux de protection sociale sont très différents dans le monde entier. Il y avait les pays africains et l'Inde qui, à l'époque, était en train de créer la sécurité sociale. Il y avait le modèle européen, déjà bien développé, avec une vaste expérience en matière de sécurité sociale et une protection sociale ayant des niveaux très élevés par rapport aux pays africains qui réclamaient le droit à la santé, à un vaccin. En Europe, nous réclamions déjà un revenu de solidarité active pour tout le monde.

Les opinions étaient très divergentes, mais les limites

idéologiques et politiques étaient vraiment bien définies. Il y avait ceux de droite qui défendaient des modèles de capitalisme, d'individualisation du risque, d'individualisation des relations de travail, d'un État social minimal et d'un système d'assistancisme. Ensuite, il y avait ceux de gauche qui défendaient une protection sociale plus collective, plus partagée, et qui attaquaient vivement les « offshore » et les capitaux. Ils affirmaient que si l'argent des « offshore » était investi dans l'économie réelle, nous aurions sans doute tous accès à la protection sociale. À ce moment-là, je me suis rendue compte que le problème de la protection sociale était plutôt défini par les politiques que nous arrivions à inculquer pour atteindre la protection sociale souhaitée. Tout était une question de redistribution - combien d'argent voulons-nous redistribuer et par qui.

Actuellement, mes fonctions sont liées à la représentation syndicale. En ce qui concerne cette matière, les syndicats sont très axés sur le marché du travail - protection sociale. Nous voulons que tout le monde ait accès à un travail décent. C'est grâce au travail que nous réussissons à obtenir la dignité dans la société et que nous pouvons aussi protéger ceux qui ne peuvent pas avoir accès à ce marché du travail. Ce fut ma première approche.

La sécurité sociale au Portugal

Quant à ma deuxième approche, je vais cibler un point pour que vous puissiez avoir une idée de la structure de la sécurité sociale au Portugal. Au Portugal, nous avons essentiellement trois systèmes : un système de prévoyance, un système de protection sociale et de citoyenneté et un système complémentaire.

- **Le système de prévoyance** est celui qui assure le paiement des pensions. Il est partagé entre le secteur public et le secteur privé. La principale source de financement est la recette du monde du travail (une partie de la TVA sociale est allouée à la sécurité sociale, mais l'essentiel vient des cotisations des travailleurs et des contributions des entreprises). Ce système assure un ensemble de couvertures, d'éventualités telles que la maladie, la parentalité, le chômage, les maladies pro-

fessionnelles, l'invalidité, la vieillesse et la mort. Il s'agit d'un système contributif.

- Ensuite, nous avons **le système de protection sociale et de citoyenneté**, qui n'est pas contributif, un système plus solidaire, subdivisé en trois sous-systèmes.

- o Le premier est l'action sociale, qui comprend les équipements sociaux, les prestations en nature, les services.

- o Le deuxième est le sous-système de la solidarité qui est composé de deux types de subventions.

- L'allocation sociale pour les personnes âgées pour les personnes âgées qui ont de très faibles pensions reçoivent une allocation, en plus de leur pension, afin de vivre avec un minimum de dignité dans leur vieillesse.

- Le revenu d'insertion sociale pour les personnes qui sont au chômage. Au Portugal, le chômage est un fléau qui a atteint des niveaux historiques. Bien que les gens soient au chômage, ils ne figurent pas dans les statistiques du chômage, alors que, en fait, ils ne disposent d'aucun revenu. Ce revenu d'insertion sociale leur assure un minimum de subsistance et est inclus dans ce sous-système de solidarité.

- o Enfin, le système de protection de la famille - les prestations familiales, les prestations d'invalidité, les prestations de dépendance.

- L'autre système qui a été créé, **le système complémentaire**, est fondé sur l'adhésion volontaire. Il s'agit d'un système individuel où nous déposons, volontairement, une partie de l'argent de notre revenu du travail dans des fonds de pension, lesdits plans épargne retraite. Certains sont gérés par la partie publique. C'est l'individualisation du risque, qui est déjà inclus dans le système complémentaire, même s'il est volontaire.

« L'absence des partenaires sociaux dans la gestion et la participation de la protection sociale est aussi une grave lacune au Portugal »

Le système portugais est un système mixte de partage et de solidarité sociale, sur la base des valeurs de partage et de solidarité intergénérationnelle - les pensions sont financées par les cotisations des travailleurs actifs qui paient, en ce moment, les pensions des retraités - et sur une base intragénérationnelle - les travailleurs actifs financent les prestations de ceux qui ne peuvent pas travailler. Il y a une solidarité entre les travailleurs et envers ceux qui ont déjà travaillé.

Au Portugal, on parle beaucoup de la menace à ce système de sécurité sociale. Il existe plusieurs facteurs, certains d'entre eux, même les plus anciens, ont des racines historiques. Notre système de sécurité sociale est récent. Il a commencé de façon très généreuse - comme il y avait beaucoup de gens qui contribuaient et très peu qui en bénéficiaient, on a attribué des pensions élevées

et les gens qui n'avaient jamais travaillé ont commencé à avoir des pensions. Le système a aussi accumulé beaucoup d'argent qui a conduit de nombreux gouvernements à l'utiliser dans des politiques publiques actives de l'emploi et dans d'autres politiques, et à gaspiller l'argent de la sécurité sociale.

Le manque d'implication des partenaires sociaux.

Dans d'autres pays, les partenaires sociaux, les syndicats, les associations patronales et la société civile partagent la gestion de la sécurité sociale. Au Portugal, outre la mention dans la Constitution, on n'a jamais rien partagé. Et nous ne sommes jamais consultés par le gouvernement, surtout maintenant. Dans le passé, nous avons été consultés, nous avons participé aux réformes, nous avons conclu des accords dans le cadre de la concertation sociale (en 2006, sur une réforme fondamentale du système, avec le soutien des partenaires sociaux), mais, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nous prenons connaissance des faits accomplis dans les journaux, des mesures qui ont directement à voir avec les travailleurs et avec les entreprises (l'augmentation de l'âge de la retraite fait également partie de la gestion de l'entreprise, qui avait une gestion planifiée de son personnel, avec une certaine productivité, et soudain, d'une année à l'autre, elle doit maintenir les travailleurs deux ou trois de plus). L'âge de la retraite a été modifié en un mois, mais ça n'a pas été progressif. Ce n'est ni pour les plus âgés, ni pour les plus jeunes, c'est pour tout le monde. À partir du 1er janvier, ce système a été mis en place pour tout le monde, de façon unilatérale, par décision de ceux qui nous gouvernent. L'absence des partenaires sociaux dans la gestion et la participation de la protection sociale est aussi une grave lacune au Portugal.

Le manque de transparence des comptes publics.

Si les associations de la société civile voulaient analyser un bilan des comptes publics, elles n'arriveraient pas à le comprendre. Il y a un manque de transparence - on n'arrive pas à comprendre quelle est la somme allouée par le budget de l'État à la sécurité sociale et ce qui sort de la sécurité sociale vers le budget de l'État. Moi-même, dans mon ignorance, j'ai essayé d'obtenir, de la part des techniciens qui ont directement traité ces dossiers, une explication. Et eux, qui ont travaillé et géré ces ministères, n'ont pas réussi à m'expliquer d'où venait et vers où allait cet argent.

Quelles sont les menaces ?

En ce moment, notre plus grande menace provient des politiques actuelles nationales et européennes. Ce gouvernement absorbe tout ce qui vient de l'Europe, mais les politiques européennes, comme nous le savons, contrôlent de plus en plus les États membres. Bien que

« Au cours des 20 dernières années, nous sommes devenus le pays de l'Europe avec plus de contrats précaires »

notre pays sauvegarde encore son autonomie - il appartient à l'État membre de définir ses stratégies - le fait est que la Commission européenne (voir le rapport du Semestre européen) a un mot à dire dans le domaine de la sécurité sociale et de la protection sociale, attirant même l'attention sur la gestion de la politique

intérieure et de concertation sociale (comme mentionné ce matin, lorsque le salaire minimum national a été aug-

menté, la Commission européenne a recommandé, dans son rapport du Semestre européen, que cela ne se reproduise plus, en invoquant que ni l'économie, ni la croissance économique portugaises permettaient une telle gestion).

Nous savons tous qu'il y a plusieurs facteurs qui menacent notre système de sécurité sociale. Les facteurs démographiques, qui ne sont pas nouveaux, mais qui s'aggravent au Portugal en raison du taux de natalité, qui est l'un des plus faibles au monde. Le travail précaire et la discrimination des femmes conduit à ce qu'elles n'aient pas d'enfants car elles n'arrivent pas à projeter leur maternité avec un travail précaire, et avec un État qui ne les défend pas. Les données du taux de

natalité sont très inquiétantes.

« L'économie sociale et solidaire est le secteur avec la plus forte croissance et celui qui a généré le plus d'emplois au Portugal »

Mais l'émigration des jeunes est tout aussi inquiétante.

Comme vous le savez, le Portugal, l'Irlande et certains pays du Sud exportent de la main-d'œuvre qualifiée. Nous avons investi dans l'éducation de nos jeunes, nous avons payé l'école publique (au Portugal, elle est généralement encore gratuite) et les universités, et maintenant les Allemands, les Hollandais, quelques Anglais et Français viennent « chercher » ces jeunes. Mais ce n'est pas comme jadis, lorsque les immigrants n'étaient pas qualifiés. Aujourd'hui, ceux qui partent sont des jeunes que nous avons préparés pour qu'ils soient l'avenir du pays, pour qu'ils aident le pays à se développer. Il y a un dumping social qui ne concerne plus la classe ouvrière,

mais les couches de générations bien préparées techniquement. L'émigration des jeunes est également un fac-

« Il faudrait également réfléchir à la possibilité de la municipalisation de la protection sociale »

teur qui nous inquiète beaucoup au Portugal. Même les immigrants qui étaient au Portugal sont partis. Dominique Dantin disait que nous avons beaucoup d'autoroutes, que le Portugal est le pays d'Europe qui a le plus d'autoroutes. Tout ceci a une explication. L'Europe est également à blâmer parce qu'elle a donné de l'argent

au Portugal pour construire des routes, pour que l'investissement public soit un facteur de progrès et de croissance économique. Nous avons respecté le pacte et nous avons construit des routes. Pour ce faire, une très forte immigration en provenance de l'Europe de l'Est est venue nous aider dans ce secteur. Mais, tout à coup, nous étions si pauvres à cause de cette crise qui s'est emparée du Portugal que même les immigrants sont partis avec leurs enfants. Il ne reste plus qu'un pays vieilli. Et cela est inquiétant. Nous savions déjà que nous allions avoir de graves problèmes démographiques, mais pas aussi graves et aussi rapidement.

Récemment, nous avons eu d'autres facteurs de risque, les facteurs de la transformation du travail. Il y a 20 ans, le Portugal n'avait pas de contrats à durée déterminée. Au cours des 20 dernières années, nous sommes devenus le pays de l'Europe avec plus de contrats précaires. Ceci nuit également à la sécurité sociale et à la protection sociale car, avec des contrats précaires, les gens paient moins de cotisations. On veut appliquer au Portugal une politique de faibles revenus, on veut transformer le Portugal en une Chine de l'Europe, on veut que le Portugal ait de bas salaires. Une fois de plus, ceci mettra en péril la protection sociale, parce qu'elle repose, uniquement et exclusivement, sur le marché du travail et sur les revenus du travail. Avec des réductions de salaires, la sécurité sociale reçoit moins et il y a moins d'argent disponible pour la protection sociale.

Le chômage (facteurs économiques) est l'un des facteurs qui a le plus remis en cause la redistribution des dépenses. Beaucoup d'argent est orienté vers la protection sociale - tout d'un coup, les allocations chômage ont augmenté de 74%. Nous avons dû canaliser une somme importante vers les allocations chômage, ce qui a également contribué à démanteler la sécurité sociale. Au Portugal, la fraude contributive et l'évasion fiscale sont en pleine croissance.

L'essor de l'assistencialisme

Le Portugal tend à suivre également ce chemin, celui de l'assistencialisme, à penchant fort caritatif.

L'État n'est plus prestataire, ayant transmis ses compétences aux IPSS (institutions particulières de solidarité sociale) et aux entreprises du troisième secteur, en établissant des accords de coopération qui ont créé de nouvelles réponses sociales, telles que les cantines, les soins en institution, les banques alimentaires. Tout ceci s'est développé. L'économie sociale et solidaire est le secteur avec la plus forte croissance et celui qui a généré le plus d'emplois au Portugal. Mais parallèlement, il y a eu une augmentation des contrats précaires et une diminution des salaires nets au Portugal. Le troisième secteur repose sur une forme d'organisation plus

proche des personnes et sur les principes de la responsabilité sociale et environnementale. Son but n'est pas le profit, mais plutôt l'intégrité et la dignité de l'être humain. C'est un modèle d'organisation de la société qui a le soutien du monde syndical. Cependant, il faut une plus grande coordination en réseau, entre tous, afin d'identifier les problèmes et de trouver des solutions différentes de celles qui existent.

Il faudrait également réfléchir à la possibilité de la municipalisation de la protection sociale, en misant sur le facteur de la proximité et de la connaissance locale des institutions (qui sont plus à même de fournir un ser-

vice efficace et efficient), ainsi que sur la connaissance des bénéficiaires plus pauvres et exclus ou socialement vulnérables. L'intégration de ces personnes au niveau de la communauté locale, à travers leur participation active, est la voie de l'intégration dans le marché du travail. L'articulation, la surveillance et la supervision deviennent aussi plus faciles si on est plus proche du pouvoir central.

En conclusion, la protection sociale est un droit et un besoin. Un besoin des sociétés civilisées, absolument fondamental pour le développement humain, économique et social. ■



Catarina Albergaria

Responsable Protection sociale de l'UGTP

Expressions des partenaires sociaux portugais

Composition du système de sécurité sociale portugais

Il y a fondamentalement 3 systèmes - le système de prévoyance, le système de protection sociale de la citoyenneté et le système complémentaire :

- **le système de prévoyance** : il assure le paiement des pensions et des retraites du régime général de la sécurité sociale et de la CGA - Caisse générale des pensions, qui assure les retraites du personnel couvert par le régime de la fonction publique. Il est entièrement financé par les cotisations des travailleurs (travailleurs salariés 11%) et des employeurs (23,75%) et il est aujourd'hui utilisé pour payer les prestations qui couvrent des éventualités telles que la maladie, la parentalité, le chômage, les maladies professionnelles, l'invalidité, la vieillesse et la mort ;

- **le système de protection sociale de la citoyenneté** : il s'agit du sous-système de l'action sociale (équipements, prestations en nature, services, etc.), du sous-système de solidarité (revenu d'insertion sociale, complément de solidarité pour les personnes âgées, pensions sociales) et du sous-système de la protection de la famille (allocations familiales, prestations d'invalidité et de dépendance) ;

- **le système complémentaire** : il s'agit des fonds de pensions publiques (bons de retraite décret-loi 26/2008). Il repose sur l'adhésion volontaire et ne prend pas en compte la solidarité car ce ne sont que les intérêts individuels du bénéficiaire qui comptent. Il n'y a pas de contribution de l'entreprise et il repose sur l'individualisation du risque.

Le système portugais est un système mixte de partage et de solidarité sociale. Il est fondé sur les valeurs de partage et de solidarité intergénérationnelle (les pensions sont financées par les cotisations des travailleurs actifs) et intragénérationnelle (les travailleurs actifs financent les prestations de ceux qui ne peuvent pas travailler).

Pourquoi parle-t-on de menace pour le système portugais ? Nous avons conclu qu'il existe des facteurs historiques intrinsèques, à savoir : les indices de protection sociale précédents étaient très faibles, il y avait une absence de culture contributive, le système de sécurité sociale était très récent, et donc très généreux au début, car il y avait beaucoup de gens qui contribuaient et peu qui en bénéficiaient. Il a souvent été utilisé pour faire face aux déficits et aux déséquilibres budgétaires de l'État.

Le manque d'implication des partenaires sociaux dans

sa gestion, le manque de transparence des comptes publics et l'inexistence de documentation disponible ont également été des facteurs qui ont contribué à l'appauvrissement des systèmes.

Cependant, à notre avis, la plus grande menace provient des politiques nationales et européennes actuelles qui augmentent l'aggravation des problèmes démographiques, économiques et de l'emploi, détruisant ainsi l'idéal de l'État-providence européen.

« pour qu'un système public de sécurité sociale soit durable, il faut qu'il soit reconnu et légitimé par les citoyens (de différentes générations), les syndicats, les organisations professionnelles et les organisations de la société civile »

tendance négative de la population active. Les changements démographiques, même s'il ne s'agit pas d'une thématique nouvelle, demeurent à l'ordre du jour, s'aggravant même dans certains pays, comme au Portugal, sans que les gouvernements agissent sur les causes, comme d'autres pays, tels que la Suède et la France, l'ont déjà fait.

Les facteurs du travail sont fondés sur une politique de gestion de bas salaires, sur des contrats de travail précaires et sur une faible création d'emplois.

Et en dernier lieu, nous avons les facteurs économiques tels que la récession économique, l'évasion et la fraude aux cotisations, ainsi que l'augmentation de l'économie informelle.

« Outre la discussion sur la durabilité financière de la sécurité sociale, il est fondamental de commencer une nouvelle discussion sur la durabilité sociale »

rope, sur l'état social que nous voulons et les coûts que nous sommes prêts à payer.

Mais pour qu'un système public de sécurité sociale soit durable, il faut qu'il soit reconnu et légitimé par les citoyens (de différentes générations), les syndicats, les organisations professionnelles et les organisations de la société civile. En outre, il faut un soutien public aux politiques qui défendent le système de propositions de réforme conduisant à sa structuration.

Dans ce contexte, la récente instabilité causée par de nombreux et profonds changements au système ne

peut que générer une énorme méfiance publique, qui peut avoir des conséquences très négatives sur les représentations publiques du système.

L'avenir de l'État-providence

Est-il alors socialement durable de revenir, à l'avenir, à des niveaux similaires de pauvreté et de privation qui ont caractérisé le passé de notre système ?

L'État-providence est essentiel pour le développement économique et la cohésion sociale. Quelles sont les limites des réductions en matière de prestations sociales afin que, à un moment donné, il n'y ait plus de paix sociale ?

Beaucoup de pays européens n'ont pas de déficit financier, mais avancent rapidement vers un déficit social qui entraîne des conflits sociaux, qui existent déjà dans de nombreux pays et qui dans d'autres sont seulement endormis. La garantie de l'avenir de l'État-providence n'est-elle pas uniquement une option idéologique et politique ?

La réponse mondiale ne devrait-elle pas être de créer de l'emploi au lieu de le détruire quotidiennement ? Nous ne pouvons pas continuer à détruire l'emploi, tout d'abord pour la défense de la dignité humaine, mais aussi en raison de la perte des cotisations et de l'augmentation des prestations sociales car ceci a un impact sur l'État-providence, qui repose fondamentalement sur le marché du travail et pas sur la rentabilité du capital.

Il est essentiel de rétablir progressivement les conditions économiques et financières qui assurent la continuité des systèmes sociaux, la prévisibilité de la création des revenus et la confiance dans les systèmes publics.

Outre la discussion sur la durabilité financière de la sécurité sociale, il est fondamental de commencer une nouvelle discussion sur la durabilité sociale, un élément crucial à prendre en compte dans les décisions politiques qui seront prises à ce niveau.

Pour l'UGT, la question de l'emploi est capitale. C'est la réponse évidente pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale. Il faut une articulation transversale et efficace des politiques publiques dans des domaines clés tels que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'accès aux services publics, à la culture et à la science, pour autant qu'elle soit axée sur le soutien aux personnes, aux familles et aux communautés locales et fondée sur des principes de solidarité, d'égalité des chances et de justice sociale. Ceci est primordial dans la construction d'une société plus juste et fraternelle. Et assurer sa mise en œuvre est une obligation indéniable de l'État démocratique.

La protection sociale représente un accomplissement historique et un pilier indispensable de la démocratie et du développement social et humain. Cette notion est inhérente aux valeurs du syndicalisme, car cela signifie que l'État aide à créer, à partir des politiques publiques, une société dans laquelle il y a la solidarité et une répartition équitable de la richesse.

Un système assistancialiste

Aujourd'hui, nous avançons vers un système assistancialiste, à fort penchant caritatif. L'État n'est plus prestataire, ayant transmis ses compétences aux IPSS (institutions particulières de solidarité sociale), en établissant des accords de coopération qui ont créé de nouvelles réponses sociales telles que les cantines, les soins en institution, les banques alimentaires.

L'économie sociale et solidaire a été le secteur qui a le plus progressé au Portugal et aussi celui qui a généré le plus d'emplois. Je suis désolée de le dire mais, en même temps, il s'est avéré une augmentation des contrats précaires et une diminution des salaires nets au Portugal. Le troisième secteur repose sur une forme d'organisation plus proche des personnes et sur les principes de la responsabilité sociale et environnementale. Son but n'est pas le profit, mais plutôt l'intégrité et la dignité de l'être humain. C'est un modèle d'organisation de la société qui a le soutien du monde syndical. Il faut toutefois une plus grande coordination en réseau, entre tous, afin d'identifier les problèmes et de trouver des solutions appropriées.

Il faudrait également réfléchir à la possibilité de la municipalisation de la protection sociale, en misant sur le facteur de la proximité et de la connaissance locale des institutions, qui sont plus à même de fournir un service efficace et efficient, ainsi que sur la connaissance des bénéficiaires plus pauvres et exclus ou socialement vulnérables. L'intégration de ces personnes au niveau de la communauté locale, à travers leur participation active, est la voie de l'intégration dans le marché du travail. L'articulation, la surveillance et la supervision deviennent aussi plus faciles lorsque l'on est plus proche du pouvoir de décision. ■

¹ En 2013, le taux de risque de pauvreté serait de 47,8%, avant tout transfert de prestations sociales, et de 26,7%, après des transferts liés aux pensions, chutant à 19,5% après tous les transferts des prestations sociales.

« les politiques sociales plus récentes ont principalement servi à essayer de réduire le déficit, entraînant ainsi une diminution draconienne de la protection sociale »

dont les suivantes :

- favoriser l'augmentation du bien-être social et économique et la qualité de vie des personnes, notamment des plus défavorisées ;
- favoriser la justice sociale, assurer l'égalité des chances et mettre en œuvre les corrections nécessaires à une répartition des richesses et des revenus plus équitable.

Au Portugal, il s'avère que les politiques sociales plus récentes ont principalement servi à essayer de réduire le déficit, entraînant ainsi une diminution draconienne de la protection sociale, en particulier à travers la réduction des prestations des sous-systèmes de solidarité et

de protection de la famille.

« Aujourd'hui, nous avançons vers un système assistancialiste, à fort penchant caritatif »

Dans un contexte de crise économique et sociale,

dont le principal effet a été l'augmentation du chômage qui a atteint des niveaux record, les réponses auraient dû passer par un renforcement de la protection sociale au lieu de la réduire, de limiter les bénéficiaires et de geler la valeur de l'indexation de l'aide sociale.

Au Portugal, les prestations sociales ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté¹. Leur réduction a eu comme impact immédiat une augmentation considérable du risque de pauvreté, en particulier chez les enfants et les jeunes, et des inégalités.

Débats avec les participants

👉 **Mariana Reto, *Mutualidade da Moita*, Membre du Conseil d'orientation de l'Ipsé**

J'ai entendu ici quelques considérations et de nombreuses statistiques sur ce qui existe au Portugal, sur ce qui n'existe pas, comment fonctionne la sécurité sociale, etc. Mais comment allons-nous faire pour avoir plus d'enfants ? Pour augmenter le taux de natalité ? Comment est-ce qu'un jeune qui, dans ce pays, reçoit 650 euros (et d'autres moins) peut-il être père ou mère, s'il a un loyer à payer d'au moins 350 euros ?

En ce qui concerne la sécurité sociale : j'ai 60 ans, 45 ans de cotisations, je veux quitter mon travail pour que quelqu'un d'autre l'occupe mais on ne me laisse pas faire. Pourquoi ? Probablement parce que le poste que je vais céder sera occupé par quelqu'un qui gagnera moins que moi et qui payera moins de cotisations à la sécurité sociale. Je ne crois pas à cette histoire que la sécurité sociale soit en faillite ou qu'elle fera faillite bientôt. Je l'entends depuis les années 80 ! Tout comme nous avons du mal à comprendre les comptes de l'État, et notamment ce qui est distribué à la sécurité sociale.

👉 **Luisa Palma, *Montepio Geral***

Nous parlons ici du marché du travail et de l'avenir de nos jeunes que nous sommes en train de donner en gage, presque comme une imposition. Non, c'est un acte volontaire, sans aucun doute. Ceci arrive dans une ère de mondialisation que nous sommes en train de vivre, pas seulement au Portugal, mais aussi dans la plupart des pays européens et d'Amérique. En tant que membres de mutuelles, c'est nous qui devons créer des solutions à cet effet. Il n'y a aucun doute que nous arriverons à créer un ADN qui soit constructif. Si nous continuons à pointer du doigt le passé, nous n'arriverons jamais à progresser.

➤ **Jan Cremers**

Il y a une ligne directe entre ce que Pierre Defraigne a dit et ce dont nous avons discuté concernant la libre circulation en Europe. En fin de comptes, nous parlons du financement de notre système social. Le résultat d'une recherche menée par l'Institut national du travail a confirmé que le marché unique et la libre circulation,

ont créés des espaces pour de nouvelles formes de recrutement, où le paiement n'est pas effectif.

Il existe clairement une érosion non seulement des conditions de travail, mais aussi des contributions. Grâce à nos recherches, nous avons identifié des entreprises « boîtes aux lettres » au Lichtenstein, spécialisées dans le recrutement de portugais qui travaillent sur les chantiers allemands ou français. Dès qu'on utilise ces boîtes, il est très difficile pour les inspecteurs du travail et les autorités compétentes des différents pays, de contrôler la légalité de ces relations de travail. Il s'agit d'une des conséquences des politiques d'austérité et de la dérégulation. Le Fonds monétaire international a récemment critiqué cet aspect de la dérégulation, en soulignant les conséquences néfastes pour le système social.

➤ **Ana Vieira**

Je vous avoue que je ne trouve aucune autre solution efficace que la croissance économique. Même une stratégie très bien conçue, notamment, de la natalité, ne résoudra pas le problème fondamental – arriver à avoir une classe moyenne qui puisse donner un certain dynamisme et faire bouger certains de nos indicateurs. En tant que confédération, nous sommes disponibles, dans le cadre d'un ensemble de mesures qui puisse être discuté pour parvenir à une concertation, à contribuer et accepter des mesures dans le domaine fiscal ou dans le domaine de la conciliation ou même, des mesures visant à soutenir plus directement les familles en ce qui concerne les principales dépenses encourues avec leurs enfants.

Il est évident que si nous continuons à avoir une croissance de zéro virgule quelque chose, nous n'arriverons pas à inverser les problèmes liés à la natalité, qui sont beaucoup plus complexes que le simple fait que les salaires, au Portugal, soient très bas. Nous avons des changements culturels qui ont inversé le plus haut taux d'activité des femmes par rapport à de nombreux autres pays européens. Le fait que nous ayons maintenant plus de femmes diplômées que d'hommes et une affirmation progressive de celles-ci en termes de société, pèsent également. La disponibilité limitée des hommes à partager la responsabilité parentale pèse peut-être

bien plus lourdement par rapport à la question salariale.

Nous savons tous à quel niveau se trouve la structure financière de nos entreprises : la capacité d'investissement est très résiduelle, surtout tant qu'on n'a pas de perspective d'avenir. Nous ne pouvons traiter les questions de protection sociale et les questions plus spécifiques liées à la natalité que si nous avons des politiques globales allant des politiques macroéconomiques à l'éducation, la santé, etc.

➤ Catarina Albergaria

Je pense que la solution n'est pas vraiment la croissance économique, parce que le Portugal a eu une croissance économique et d'autres pays ont une croissance économique, mais ils connaissent les mêmes problèmes de natalité.

Il nous faudrait une croissance sociale au niveau de la culture. La conciliation de la vie personnelle, familiale et professionnelle est difficile pour les femmes. Nous devons commencer par répartir équitablement les rôles entre femmes et homme. Cela permettrait peut-être d'augmenter le taux de natalité.

Le marché du travail est également très important et la croissance sociale l'est aussi de plus en plus. Nous devons améliorer les relations entre les employeurs et les travailleurs afin que tout le monde perçoive une relation positive dans la croissance de la société.

Quant à la durabilité de la sécurité sociale, je partage avec vous le fait que je n'arrive pas à comprendre pourquoi elle est insoutenable. Il existe des alternatives, il faut simplement avoir envie de les trouver.

En ce qui concerne le marché du travail, nous avons souligné de nombreuses solutions. La durabilité de la sécurité sociale passe par une politique des revenus - fournissant plus de revenus aux gens - et une politique budgétaire - encourageant ceux qui la respectent ou pénalisant ceux qui ne la respectent pas. Tout est lié à l'articulation entre diverses politiques, ayant un objectif central qui, pour nous les syndicats, est la création d'emplois. Nous nous battons pour un objectif : le plein emploi. C'est à travers l'articulation entre les politiques que nous y arriverons.

👉 Patrick Délicourt, Malakoff Médéric, Président de la commission Synergie de l'Ipsé

Je souhaite poser une question à Marc Dupuis : avez-vous quelques éléments qui nous montre où nous en

sommes au niveau de notre dynamique de protection sociale par rapport au numérique ? Sommes-nous à même de rivaliser avec des grands groupes de banques et d'assurances qui investissent des millions d'euros dans le Big Data ?

➤ Marc Dupuis

J'estime que la question ne concerne pas seulement le poids économique mais aussi la réglementation. Les assureurs capitalistiques, les groupes de protection sociale et les mutuelles, sont tous soumis à des réglementations, notamment celles de la CNIL, qui les empêchent de faire un certain nombre de choses. Actuellement, beaucoup d'assureurs capitalistiques font des tentatives d'apprentissage par le Big Data mais sont rapidement freinés grâce à ces réglementations. On peut dépenser des millions d'euros pour faire des expérimentations mais on ne pourra pas mettre en œuvre car il existe une réglementation contraignante en France. L'Europe est en train de se doter d'un arsenal réglementaire beaucoup plus protecteur, en copiant un sur la CNIL. Pour l'instant il n'y a donc pas de danger de se faire dépasser par les assureurs capitalistiques puisque la réglementation bloque les choses notamment en matière de santé.

👉 Jean-Marie Spaeth

La sécurité sociale ne fait pas partie du traité de Rome, c'est une compétence qui relève des Etats membres. Comment les différents intervenants voient-ils l'avenir de la sécurité sociale au Portugal et en Europe ? Faut-il plus d'Europe dans ce domaine ?

➤ Catarina Albergaria

En théorie, la sécurité sociale relève de la compétence des Etats membres. Si vous êtes très attentif aux recommandations du Semestre européen, vous pouvez voir que la Commission européenne se mêle, de plus en plus, de la sécurité sociale. Nous aurons une discussion sur un revenu et un salaire minimum européen ; cela appartient aussi à la sécurité sociale. Un revenu minimum pour chaque citoyen vivant en Europe (pas un européen, un citoyen vivant en Europe) affecte également les Etats membres qui doivent se débrouiller pour obtenir de l'argent afin de pouvoir respecter les directives émises par la Commission européenne. Plus d'Europe, oui, mais une Europe plus solidaire. Plus d'Europe qui parie sur ce qui nous a unis - une Europe sociale, une Europe qui a comme objectif le bien-être de toutes les personnes et la solidarité entre les peuples. En ce mo-

ment, c'est ce qui en cause : l'Europe, la solidarité entre les pays et la solidarité entre nous tous, les citoyens, les uns avec les autres, tous les jours. Bien que ce ne soit pas dans le traité de Rome, l'accès à la protection sociale est présent dans beaucoup d'autres traités internationaux, dans la Charte des droits de l'homme, des droits fondamentaux et dans la plupart des conventions de l'OIT. L'accès à la protection sociale est une question mondiale, une question européenne, mais aussi une question des États membres.

En ce qui concerne la natalité, je connais les bonnes pratiques que la France avait auparavant. La Suède a également réussi, grâce à des incitations et à la sécurité sociale elle-même – en faisant en sorte que les femmes prennent leur retraite plus tôt –, à encourager la natalité. Mais des études au Portugal nous amènent à conclure que la plupart des femmes dit ne pas avoir d'enfants en raison du marché du travail et du manque de participation des hommes qui, au Portugal, gagnent près de 20% de plus que les femmes. En ce qui concerne les questions de la maternité, dans plus de 80% des cas, ce sont les femmes qui restent à la maison avec un bébé et ce sont elles qui sont pénalisées. La conciliation, la possibilité de l'égalité entre les hommes et les femmes, au Portugal, est encore un sujet dont on discute beaucoup.

➤ Ana Vieira

La principale question n'est pas de savoir si c'est ou si ce n'est pas prévu par le traité. Le problème est l'ensemble des politiques qui nous a conduit à une rigueur budgétaire et nous impose ensuite certaines solutions

en termes de réforme de la sécurité sociale. Dans le contexte actuel, il vaut peut-être mieux que les questions de la sécurité sociale demeurent au sein des États membres.

En ce qui concerne les questions liées à la natalité, la question du taux d'activité par rapport au taux de natalité a également beaucoup à voir avec toutes les autres contraintes de vie en termes de société.

➤ Jan Cremers

Il est vrai que la sécurité sociale est un domaine national, mais à partir de 1957 et puis de 1971, 2004 et 2008 la coordination est gérée par l'Union européenne. En même temps, il existe des contradictions dans ce domaine. A titre d'exemple, dans le domaine du détachement des travailleurs, la distinction entre travailleur et indépendant est liée au pays d'accueil, alors que le régime de sécurité sociale relève du pays d'origine. Il s'agit d'une contradiction évidente puisqu'en définitive c'est de la même personne dont on parle. Lorsqu'au travers d'une entreprise « boîte aux lettres » nous introduisons une dimension de travail influencée par la libre prestation de service et le libre établissement, nous avons un régime dans lequel le cadre juridique est européen mais le contrôle reste national. Il s'agit d'une dysfonction évidente et c'est la raison pour laquelle je suis convaincu qu'il faut plus d'Europe, faute de quoi les travailleurs vont toujours perdre la bataille. On voit bien, aussi avec la Cour de justice, que la priorité est la libre prestation de service et le libre établissement des entreprises au sein du marché unique.



Table des sigles et acronymes

- ACI** : Alliance Coopérative Internationale
- ACPR** : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- AIM** : Association Internationale de la Mutualité
- AISS** : Association Internationale de la Sécurité Sociale
- BIT** : Bureau International du Travail
- CES** : Confédération Européenne des Syndicats
- CCP** : Confédération du Commerce - Patronat portugais
- CGTP** : Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses / Confédération Générale des Travailleurs Portugais
- ESIP** : Plateforme Européenne des Institutions de Protection Sociale
- ESS** : Economie Sociale et Solidaire
- INATEL** : Instituto Nacional para o Aproveitamento dos Tempos Livres dos Trabalhadores / Institut National pour les Loisirs des Travailleurs
- OIT** : Organisation Internationale du Travail
- OMC** : Organisation Mondiale du Commerce
- RSO** : Responsabilité Sociale des Organisations
- SME** : Statut de la Mutuelle Européenne
- TTIP** : Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
- UGT** : União Geral de Trabalhadores / Union Générale des Travailleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les acteurs de la protection sociale en Europe face aux grandes mutations de ce XXI^e siècle

Adapter le modèle social européen aux grandes mutations

La 41^e Rencontre Ipse, organisée par l'Institut de la protection sociale européenne – Ipsé, en partenariat avec l'association mutualiste Montepio, s'est déroulée les 23 et 24 avril derniers à Lisbonne. Cette Rencontre a permis d'apporter des réflexions et des débats autour des mutations auxquelles l'Europe est confrontée. Elle a esquissé des voies à emprunter pour adapter voire promouvoir le modèle social européen dans un cadre de modernité et de solidarité développée.

La société contemporaine dans laquelle nous évoluons ne cesse de se complexifier et de se fragmenter. L'Union européenne (UE) pousse à une compétitivité toujours plus forte et instaure progressivement une concurrence exacerbée entre les Etats membres, au détriment de la solidarité. A cela s'ajoutent les conséquences des politiques d'austérité, du déclin du capital social en Europe ainsi que de la perte de confiance dans les institutions dans la plupart des Etats membres.

Il devient urgent de sensibiliser pour mobiliser les citoyens en les replaçant au cœur d'un projet européen faisant toute sa place aux valeurs de justice et à la responsabilité sociale. Le dialogue social trouve, à ce titre, toute son importance, à condition que les partenaires sociaux parviennent à en offrir une vision plus constructive. A l'inverse d'une concurrence accrue, l'Union européenne devrait pour sa part davantage protéger les compétences sociales des Etats membres et porter au plus haut les concepts de développement humain et individuel dans un cadre collectif, en prônant notamment la redistribution à travers une politique accrue de sécurité sociale en lien avec la sécurisation des parcours professionnels.

Les acteurs de la protection sociale ont également un rôle de premier ordre à jouer, mais doivent faire face à de nombreux défis, inhérents notamment à l'itinérance des personnes ou encore à la numérisation de leur secteur. Si la question du détachement des travailleurs n'est pas nouvelle en matière de dumping social, elle nécessite d'instaurer un contrôle plus poussé garantissant de manière enfin efficace les droits sociaux des travailleurs partout en Europe. Quant à l'expansion du numérique et des réseaux sociaux dans le secteur assurantiel, elle doit conduire les acteurs de protection sociale à repenser le sens et le rapport à l'usager.

Enfin, dans un souci de dépassements des frontières, le partenariat tend à devenir une condition essentielle d'adaptation des entreprises de la protection sociale solidaire dans ce nouveau paysage européen. Cette coopération accrue est nécessaire, tant entre ces entreprises qu'avec d'autres acteurs couvrant le champ social (partenaires sociaux, institutions, etc.). Si des outils au niveau européen, notamment juridiques, comme un statut pour les mutuelles européennes, sont souhaitables pour favoriser le développement et le partenariat des entreprises de l'économie sociale, ces acteurs ne doivent toutefois pas attendre leur création pour coopérer dès aujourd'hui, co-construire et jouer leur rôle de bâtisseur d'une Europe plus sociale.